



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS DU SITE NATURA 2000 « PELOUSES CALCAIRES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE »

Rapport de synthèse



Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 56 47
cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain et rédaction : Jérémy Détrée

Cartographie : Jérémy Détrée et Marlène Toulet

Gestion des données et analyse : Jérémy Détrée

Relecture : Jérôme Wegnez et Cyril Epicoco (DRIEAT ÎdF)

Partenaire de cette étude :

DRIEAT ÎdF
12, cours Louis Lumière, CS 70027, 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01 87 36 45 00

Référence bibliographique

DÉTRÉE J., 2023. *Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 54 p. + annexes.

Date de réalisation

Février 2023

Photographies de couvertures

Première de couverture : mosaïque de végétations sur substrat calcaire, coteau sous Tourneville (Abbéville-la-Rivière) - © J. Détrée - CBN du Bassin parisien - juin 2022

Quatrième de couverture : pelouse mésoxérophile à Héliantheme des Apennins et Brome érigé avec fourrés mésoxérophiles à Cerisier de Sainte-Lucie et Camerisier à balais envahis par du Pin sylvestre, Champ Brûlard (Saclas) - © J. Détrée - CBN du Bassin parisien - juin 2022

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE	5
1.1. CONTEXTE	5
1.2. BRÈVE PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000	5
2. MÉTHODE	7
2.1. PHASE DE TERRAIN ET RECUEIL DES DONNÉES	7
2.2. IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS	8
2.2.1. IDENTIFICATION DES VÉGÉTATIONS.....	8
LA MÉTHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE SIGMATISTE	8
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION.....	9
2.2.2. CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS.....	10
2.3. INDICATEURS DE PATRIMONIALITÉ	10
2.3.1. VÉGÉTATIONS PATRIMONIALES.....	10
2.3.2. TAXONS À ENJEUX.....	11
2.4. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE	11
3. RÉSULTATS	12
3.1. BILAN DES DONNÉES MOBILISÉES	12
3.2. VÉGÉTATIONS OBSERVÉES SUR LE SITE NATURA 2000	14
3.3. LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE	18
3.4. FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE	21
3.4.1. NOTICE DES FICHES.....	21
3.4.2. FICHES DESCRIPTIVES.....	23
3.5. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE	48
3.6. TAXONS FLORISTIQUES À ENJEUX	49
3.6.1. TAXONS PATRIMONIAUX.....	49
3.6.2. PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.....	51
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES	56
ANNEXE 1 : CARTES DES VÉGÉTATIONS DU SITE	56
ANNEXE 2 : CARTES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE	67
ANNEXE 3 : SURFACES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE	76
ANNEXE 4 : LISTE DES TAXONS OBSERVÉS SUR LE SITE DEPUIS 2000	77

RÉSUMÉ

Ce programme de cartographie a pour objectif principal d'actualiser et d'approfondir les connaissances sur les végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » et en particulier les habitats d'intérêt communautaire, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB. Ce site, découpé en neuf entités, est localisé dans le sud du département de l'Essonne et totalise une surface d'environ 102 hectares. Au cours de ce travail, 103 relevés (54 phytosociologiques et 49 floristiques) ont été mobilisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux du site Natura 2000.

Six habitats d'intérêt communautaire génériques ont ainsi été identifiés sur le site, tous déjà connus auparavant. Aucun nouvel habitat éligible à la directive « habitats-faune-flore » n'a été observé au cours de cette étude.

À l'échelle du site, les ourlets, les fourrés et les boisements secs calcicoles constituent les milieux majoritaires avec plus de 87 % de la surface totale du site. Bien que présentes sur tous les secteurs prospectés du site, les pelouses calcicoles au sens large couvrent une surface d'un peu moins de 8 % et se développent souvent en mosaïque avec des ourlets et des fourrés calcicoles.

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent une surface totale de 76 ha soit un peu moins de 75 % de la surface totale du site. On note également une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. Parmi les six habitats individualisés, deux dominent très largement (6210 et 9130) et représentent à eux seuls plus de 98 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire.

Cette cartographie fait ressortir l'intérêt majeur du site pour la conservation régionale des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement (6210) et du fort intérêt du site pour la conservation régionale des pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi* (6110*) et des pelouses calcaires de sables xériques (6120*).

À cela s'ajoute la présence de 24 taxons patrimoniaux observés depuis 2000 répartis sur l'ensemble du territoire prospecté.

Mots clés

Cartographie des végétations, habitats d'intérêt communautaire, bioévaluation, Natura 2000, Haute Vallée de la Juine

INTRODUCTION

Le site Natura 2000 FR1100800 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine », classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2010, s'étend sur six communes du département de l'Essonne. L'ensemble du territoire formé par ce site reste encore bien préservé des activités anthropiques actuelles et plusieurs habitats diversifiés s'y développent.

Au cours des différents programmes menés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBN du Bassin parisien) depuis près de vingt ans, le territoire d'étude a déjà fait l'objet de nombreux relevés phytosociologiques et floristiques selon un échantillonnage orienté en fonction des objectifs de ces précédentes études (Mondion, 2012 ; Mollereau, 2019 et 2020 ; Potier, 2018 et 2019 ; Wegnez, en préparation).

Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs (DOCOB) du site, le CBN du Bassin parisien a été sollicité par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports Île-de-France (DRIEAT ÎdF) pour actualiser la cartographie des végétations de ce site.

Ce nouveau programme de cartographie a pour objectifs principaux d'approfondir et d'actualiser les connaissances sur les végétations du territoire étudié, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la nouvelle version du DOCOB.

Plus précisément cette étude vise à :

- réaliser la cartographie phytosociologique au 1 : 1 000^{ème} ou au 1 : 2 500^{ème} sur le terrain de l'ensemble des végétations du site en fonction de la surface de chaque entité ;
- identifier les habitats d'intérêt communautaire et définir leur état de conservation ;
- dresser un état des lieux de la flore patrimoniale.

Ce document présente la méthode utilisée et les résultats de cette expertise.

1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SITE D'ÉTUDE

1.1. CONTEXTE

La version précédente du DOCOB du territoire étudié date de 2010 (Saint-Val et Urbano, 2010a et 2010b) et a été réalisée par l'association NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000. Ce DOCOB permet de définir les orientations de gestion et les mesures de conservation à mettre en œuvre sur le site et son élaboration nécessite notamment d'avoir une connaissance assez fine et récente du patrimoine naturel du territoire concerné. La présente étude a pour objectif principal de mettre à jour la cartographie des habitats, en particulier ceux d'intérêt communautaire, afin d'actualiser le DOCOB.

1.2. BRÈVE PRÉSENTATION DU SITE NATURA 2000

Le territoire d'étude est localisé sur les coteaux de la Haute Vallée de la Juine dans le sud du département de l'Essonne (figure 1) et s'étend sur six communes (figure 2), du nord au sud : Ormoy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Fontaine-la-Rivière et Abbéville-la-Rivière. Il s'agit d'un site polynucléaire divisé en neuf sous-sites totalisant une surface d'environ 102 hectares répartis sur les communes concernées et bénéficiant pour partie de classement en Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) (tableau 1).

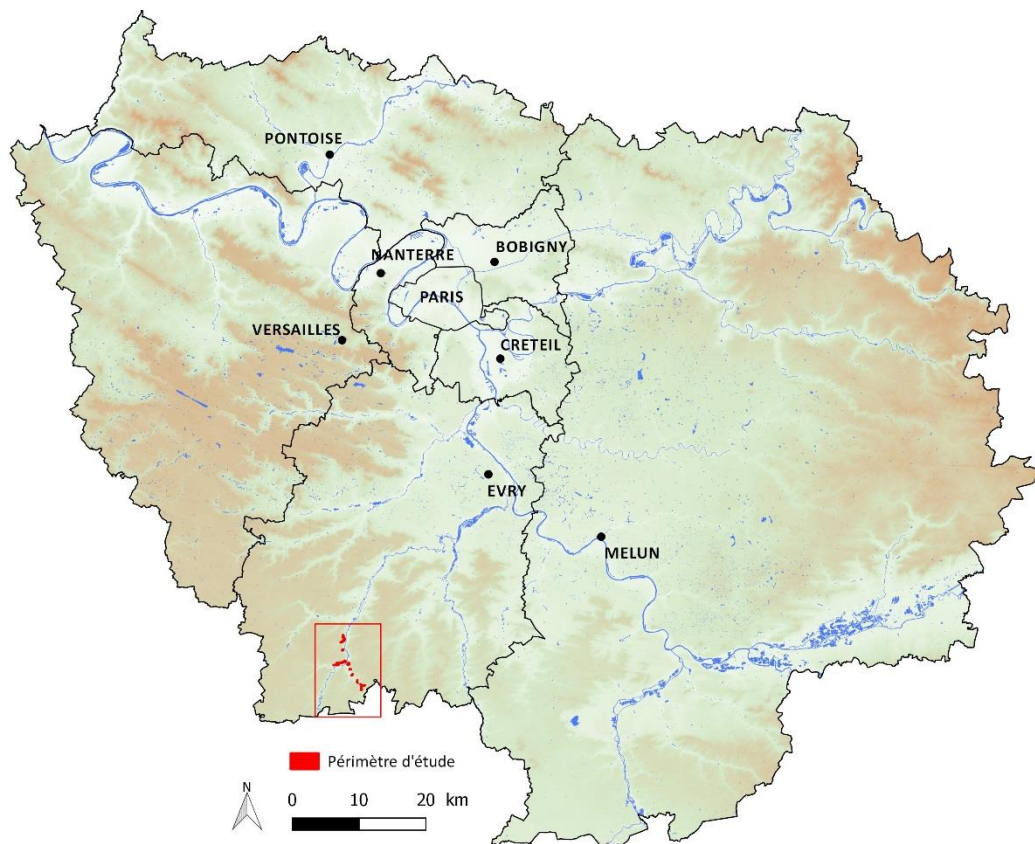


Figure 1 : localisation du site Natura 2000 au sein du territoire régional

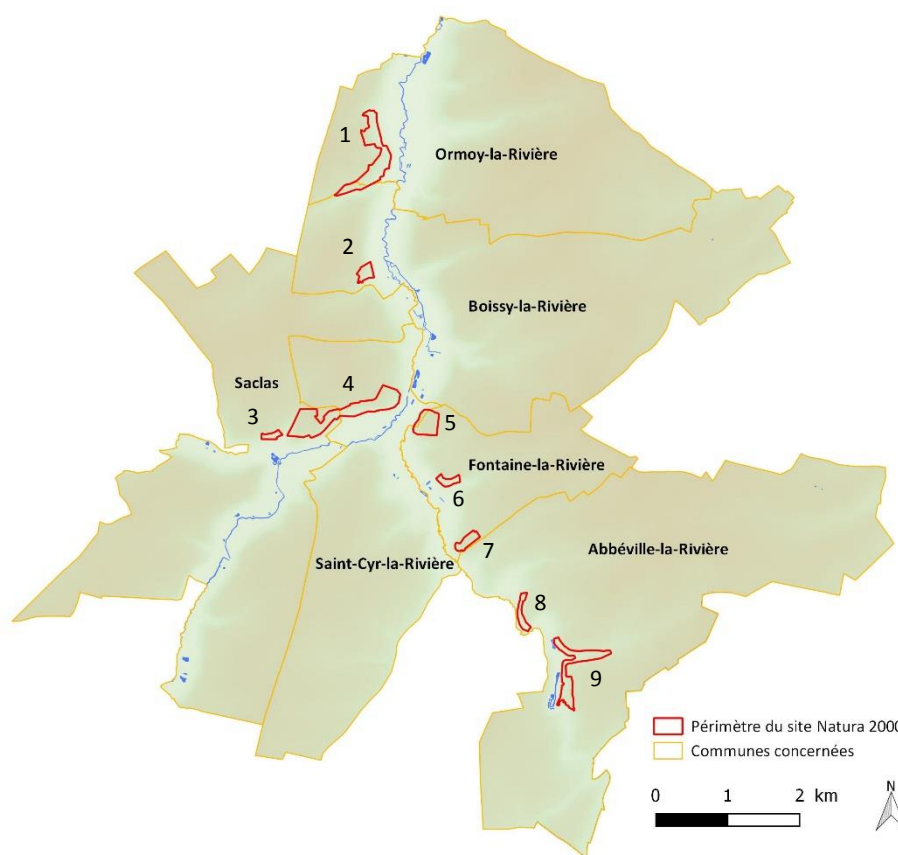


Figure 2 : le site Natura 2000 et les communes intégrées à son périmètre

Numéro sur figure 2	Sous-site	Commune	Surface (ha)	Classement
1	Le Coteau d'Artondu	Ormoy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière	24,37	ZNIEFF
2	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27	ZNIEFF
3	Champ Brûlard	Saclas	2,74	/
4	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière	37,60	/
5	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46	/
6	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22	ZNIEFF
7	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34	ZNIEFF
8	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18	ZNIEFF
9	La Ferme de l'Hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73	ZNIEFF

Tableau 1 : les différents sous-sites par commune avec leur surface et leur appartenance éventuelle à une ZNIEFF

Le site est localisé dans la petite région naturelle de la Beauce, fortement agricole, constituée d'un plateau céréalier reposant sur des calcaires recouverts de limons. Les coteaux reposent quant à eux sur des calcaires d'Étampes du Stampien avec des affleurements calcaires essentiellement localisés sur les deux sous-sites du Coteau sous Tourneville et de La Ferme de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière. Ailleurs sur le site, ils sont ponctuels voire absents. Plus localement, des sables et des grès de Fontainebleau du Stampien, enrichis en calcaire par lessivage et éboulement des couches supérieures sont présents, notamment au Bois de Bierville à Boissy-la-Rivière, au Coteau des Loges à Fontaine-la-Rivière et sur une partie du Coteau d'Artondu à Ormoy-la-Rivière.

Les coteaux, longtemps laissés à l'abandon, sont principalement boisés et n'abritent plus que des surfaces réduites de pelouses. Ces coteaux étaient jadis régulièrement parcourus par les moutons qui entretenaient des milieux ouverts ras et favorables à l'expression de nombreuses espèces des pelouses calcicoles. L'abandon du pâturage ovin a conduit à l'enrichissement, avec le développement du Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*), puis l'arrivée d'arbustes auxquels succèdent les boisements de Chêne pubescents (*Quercus pubescens*), végétation climacique des coteaux du site étudié. Les milieux se sont ainsi refermés après l'abandon du pâturage en quelques dizaines d'années (figure 3).

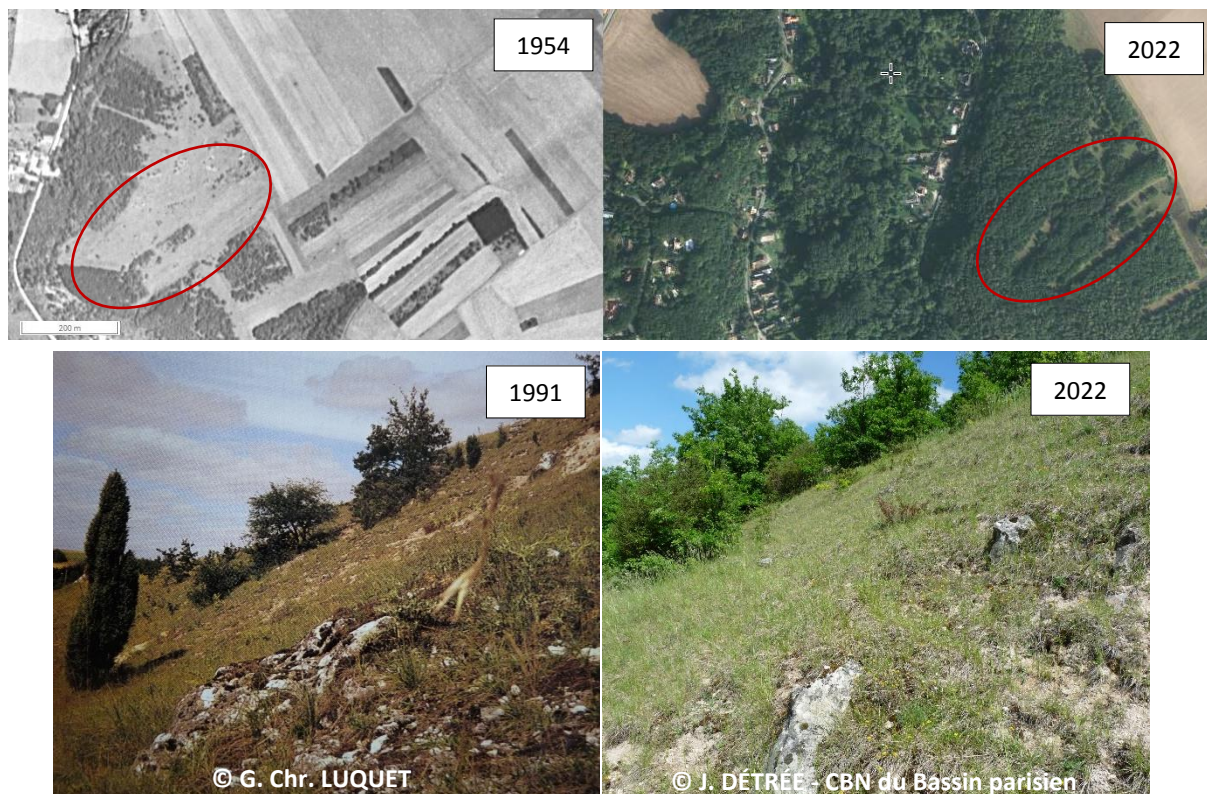


Figure 3 : deux exemples de fermeture du milieu sur le site, Le Carrossier à Fontaine-la-Rivière (en haut) et le Coteau sous Tourneville (en bas) avec développement du fourré

2. MÉTHODE

2.1. PHASE DE TERRAIN ET RECUEIL DES DONNÉES

Ce travail a été effectué entre la mi-mai et la fin du mois de juin 2022, afin de prendre en compte la phénologie des espèces et l'optimum de développement des végétations en place, en particulier les pelouses et leur cortège d'espèces associées. Huit jours de terrain ont été dédiés à la prospection de l'ensemble des sous-sites. D'autre part, des inventaires ont été réalisés dès 2009 par le CBN du Bassin parisien sur certains secteurs, notamment dans le cadre d'un travail de synthèse sur les pelouses relevant de l'habitat 6210 (Wegnez, en préparation), et d'un travail sur les végétations des dalles calcaires franciliennes (Mollereau, 2019 et 2020). Les résultats de ces inventaires ont été utilisés pour la préparation du terrain du présent travail et pour compléter les données de ce programme. Les stations sur lesquelles des relevés ont été réalisés par le passé ont bénéficié d'un nouveau passage afin de confirmer ou d'infirmer la présence des végétations notées, du fait de leur dynamique naturelle

en absence de gestion et de l'évolution récente du référentiel phytosociologique du CBN du Bassin parisien sur les pelouses en particulier.

La détermination des végétations reposant sur la phytosociologie, l'outil de base de terrain utilisé dans ce cadre est le relevé phytosociologique. Ces relevés ponctuels de végétation sont réalisés sur des surfaces présentant une physionomie et un cortège floristique homogènes. Sur la surface délimitée par le relevé, on note de façon exhaustive tous les taxons présents sur un bordereau d'inventaire de végétation spécifique, auxquels est attribué un coefficient d'abondance/dominance. Ces taxons sont reportés sur le relevé en fonction de leur strate (arborescente, arbustive et herbacée). Sur le terrain, tous les relevés phytosociologiques sont localisés de manière précise sur une photographie aérienne ou à l'aide d'un GPS. Dans le cas où le nombre d'espèces est trop faible ou le cortège peu caractéristique pour un relevé phytosociologique, un relevé simple sans précision des coefficients d'abondance-dominance est réalisé ; il est alors qualifié de « relevé floristique ».

2.2. IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS

2.2.1. IDENTIFICATION DES VÉGÉTATIONS

LA MÉTHODE PHYTOSOCIOLOGIQUE SIGMATISTE

La méthode phytosociologique sigmatiste permet d'identifier les groupements végétaux sur la base de leur cortège floristique, et précise également leur état de conservation et leur dynamique. Elle propose aussi une typologie où les unités identifiées, appelées syntaxons, sont emboîtées hiérarchiquement depuis l'association jusqu'à la classe via les niveaux intermédiaires de l'alliance et de l'ordre. La typologie suit le référentiel phytosociologique des végétations du CBN du Bassin parisien en date du 06/07/2022 (CBN du Bassin parisien, 2022) et les descriptions et recherches de végétations se sont appuyées sur les ouvrages et publications suivants :

- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Ferrez et Causse, 2017) ;
- *Végétation du nord de la France. Guide de détermination* (Catteau et al., 2021) ;
- *Inventaire des végétations de Franche-Comté* (Collaud et al., 2020). D'après le *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté* (Ferrez et al., 2011) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France : les Festuco - Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944* (Royer J.M. et Ferrez Y., 2020) ;
- *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais* (Catteau et al., 2010) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer et al., 2006) ;
- *Contribution au prodrome des végétations de France : les Trifolio medii - Geranietea sanguinei T. Müll. 1962.* (Royer J.M., 2015).

Les groupements végétaux observés sur le terrain sont rattachés à des syntaxons qui sont définis dans la bibliographie à travers des espèces caractéristiques, différentielles et compagnes. L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale ou à défaut au niveau de l'alliance végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend de l'intégrité floristique de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons.

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Chaque relevé phytosociologique permet d'évaluer l'état de conservation de la végétation observée grâce au croisement de deux paramètres : « typicité du cortège » et « intégrité de structure ».

➤ **Typicité du cortège**

Ce critère apprécie la typicité de la végétation, « à dire d'expert », par rapport à son cortège floristique optimal. Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance et de la nature des espèces que cette végétation accueille par rapport à sa composition connue, attendue ou optimale (en comparant avec les types décrits dans la bibliographie).

On distinguera quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** typicité si celle-ci est proche de l'optimale ;
- **moyenne** si celle-ci, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la composition montre des signes importants de variation ou d'appauvrissement par rapport à la composition théorique ;
- **non évaluée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois cas précédents ou si les informations n'ont pu être renseignées sur le terrain (observation à distance par exemple).

➤ **Intégrité de structure**

Ce critère est essentiellement basé sur l'analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation. On distingue quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** si la structure est optimale (toutes les strates sont présentes, équilibrées...) ;
- **moyenne** si cette structure, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la structure montre des signes importants de variation ou de dégradation par rapport à l'architecture connue, attendue ou optimale ;
- **non évaluée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois niveaux précédents.

Le croisement des deux paramètres précédents donne l'état de conservation global de la végétation : dans tous les cas, le plus mauvais des deux critères renseignés prévaut au moment de l'évaluation de l'état de conservation. Cet état de conservation reste à l'appréciation de l'observateur, puisque la typicité du cortège et la structure de la végétation sont évaluées « à dire d'expert ». Il s'agit ainsi d'un état de conservation observé à un instant et à un endroit donné ne permettant pas de prendre en compte toutes les composantes d'analyses de l'état de conservation d'une végétation ou d'un habitat (connectivité, faune, fonctionnalité, naturalité...).

2.2.2. CARTOGRAPHIE DES VÉGÉTATIONS

La cartographie des végétations est réalisée à l'aide de photographies aériennes (BD Ortho[®] IGN) et de cartes IGN qui servent de support à la délimitation des contours des groupements végétaux sur le terrain. Les limites spatiales des groupements sont ainsi tracées sur ces supports. Ce document est ensuite digitalisé sous logiciel SIG et les groupements végétaux reçoivent un attribut (nom ou code).

L'échelle de travail sur le terrain a été fixée au 1 : 1 000^{ème} ou au 1 : 2 500^{ème} selon la surface des entités prospectées pour un rendu cartographique au 1 : 2 500^{ème} pour les petits sous-sites et au 1 : 5 000^{ème} pour les plus grands. Cette échelle, adaptée à la taille restreinte des différentes entités cartographiées, permet de travailler au rang phytosociologique de l'alliance ou de l'association et d'individualiser des milieux homogènes de faible surface. Les végétations sont cartographiées selon trois types de géométries : polygones, lignes et points. Les lignes permettent de cartographier les habitats s'exprimant de manière linéaire, par exemple sur les chemins. À cette échelle d'étude, la taille du plus petit objet lisible et interprétable sur une carte est de 25 mm². Cette surface conditionne la taille du plus petit objet pris en compte sur le terrain qui correspond à une surface réelle de 156 m² pour une échelle de rendu au 1 : 2 500^{ème} et 312 m² pour une échelle de rendu au 1 : 5 000^{ème}. En deçà de cette surface, les éléments sont traités en tant qu'éléments ponctuels et de ce fait représentés par un point.

Certains cas ne permettent toutefois pas d'individualiser des unités homogènes. Ces cas particuliers, appelés complexes de végétations ou mosaïques, nécessitent un traitement spécifique. Deux possibilités sont envisagées en fonction des liens qui unissent les végétations composant ces complexes. On parlera d'« unités complexes » si les liens sont dynamiques et d'« unités composites » dans les autres cas (lien topographique par exemple). Le seuil de recouvrement retenu pour passer d'une végétation homogène à un complexe de végétations est de 20 % pour la végétation la moins représentée. Une fois la digitalisation réalisée pour la cartographie des sous-sites, un syntaxon est attribué à chaque objet géographique créé, pour lequel les correspondances CORINE biotopes, EUNIS, et Natura 2000, sont renseignées dans la base du CBN du Bassin parisien.

Signalons que les contours du site Natura 2000 actuel n'est pas correctement calé pour certaines zones de sous-sites de sorte que certains milieux ne sont pris qu'en partie dans le périmètre. La liberté a été prise de prendre en compte ces zones dans leur totalité dans le cadre de cette étude et de les cartographier. Cette action a été privilégiée pour les pelouses et les ourlets du site essentiellement.

2.3. INDICATEURS DE PATRIMONIALITÉ

2.3.1. VÉGÉTATIONS PATRIMONIALES

Dans le cadre de cette étude, les végétations patrimoniales concernent les communautés correspondant aux habitats d'intérêt communautaire génériques et déclinés.

2.3.2. TAXONS À ENJEUX

➤ Taxons patrimoniaux

La flore patrimoniale n'a pas fait l'objet d'une recherche spécifique. Néanmoins, plusieurs taxons patrimoniaux ont été observés sur le site depuis 2000, incluant les relevés effectués au cours de ce travail. Ainsi, dans le cadre de cette étude, un taxon indigène patrimonial répond à l'un des trois critères suivants :

- être menacé en Île-de-France (« CR », « EN » ou « VU ») ;
- être protégé à l'échelle nationale ;
- être protégé à l'échelle régionale.

➤ Plantes exotiques envahissantes

Au cours des prospections réalisées sur le site depuis 2000, quelques plantes exotiques envahissantes ont été inventoriées. Leur statut envahissant est issu de l'actualisation de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (Wegnez, 2022).

2.4. ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Le CBN du Bassin parisien a élaboré un document hiérarchisant les enjeux portant sur les habitats et la flore inscrits à la directive « habitats-faune-flore » au sein du réseau francilien (Fernex, 2015). Un travail similaire a été réalisé sur les habitats déclinés des végétations des dalles calcaires par le CBN du Bassin parisien (Mollereau, 2020) et a été utilisé pour une des végétations identifiées sur le site. L'objectif principal de ces travaux est de mettre en évidence les habitats et les espèces dont la conservation est prioritaire, afin d'orienter les actions des gestionnaires au sein du réseau des sites Natura 2000 d'Île-de-France. Les résultats de ces documents ont été utilisés dans le cadre du présent travail pour mettre en évidence les priorités d'actions sur les habitats d'intérêt communautaire dégagés au cours de la cartographie du site.

Une analyse des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site est ainsi proposée, avec pour objectif principal de cibler au mieux les efforts de conservation qui doivent être menés. Ce travail s'appuie sur trois indicateurs :

- **l'enjeu régional de conservation** issu du travail mené par le CBN du Bassin parisien (Fernex, 2015 et Mollereau, 2020) ;
- **la responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat** : cette évaluation est estimée « à dire d'expert » au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale. La responsabilité du site est jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité est jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation. Cette responsabilité est jugée moyenne dans les cas intermédiaires ;
- **la vulnérabilité de l'habitat sur le site** est estimée « à dire d'expert » au regard des menaces et atteintes observées sur le territoire étudié. Elles peuvent être naturelles (fermeture du milieu) ou liées à des activités anthropiques (pratiques agricoles, pollution, enrichissement du sol...).

Pour chaque critère, une échelle d'évaluation unique allant de 1 à 3 est fixée, correspondant respectivement à une modalité faible (1), moyenne (2), forte (3) et présentée dans le tableau 2.

Indicateur	Modalité	Note
Enjeu régional de conservation	Fort	3
	Moyen	2
	Faible	1
Responsabilité du site Natura 2000 dans la conservation régionale de l'habitat	Fort	3
	Moyen	2
	Faible	1
Vulnérabilité de l'habitat sur le site Natura 2000	Fort	3
	Moyen	2
	Faible	1
Total (hiérarchisation des enjeux)	Fort	7 à 9
	Moyen	4 à 6
	Faible	3

Tableau 2 : échelle de notation des critères de hiérarchisation des enjeux de conservation

3. RÉSULTATS

3.1. BILAN DES DONNÉES MOBILISÉES

Lors de la campagne de terrain, 26 relevés phytosociologiques et 44 relevés floristiques ont été réalisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux du site Natura 2000 cartographié. Afin de consolider notre connaissance du site, les 32 relevés effectués antérieurement par le CBN du Bassin parisien sur le site (28 portant sur les végétations et quatre sur la flore) ont été utilisés, tout en vérifiant l'actualité de ces données sur le terrain. Ce sont ainsi 103 relevés (54 phytosociologiques et 49 floristiques) qui ont été mobilisés dans le cadre de ce travail. La figure 4 présente la localisation de l'ensemble de ces relevés réalisés par le CBN du Bassin parisien sur le site en distinguant les relevés réalisés au cours de cette étude et ceux des années antérieures.

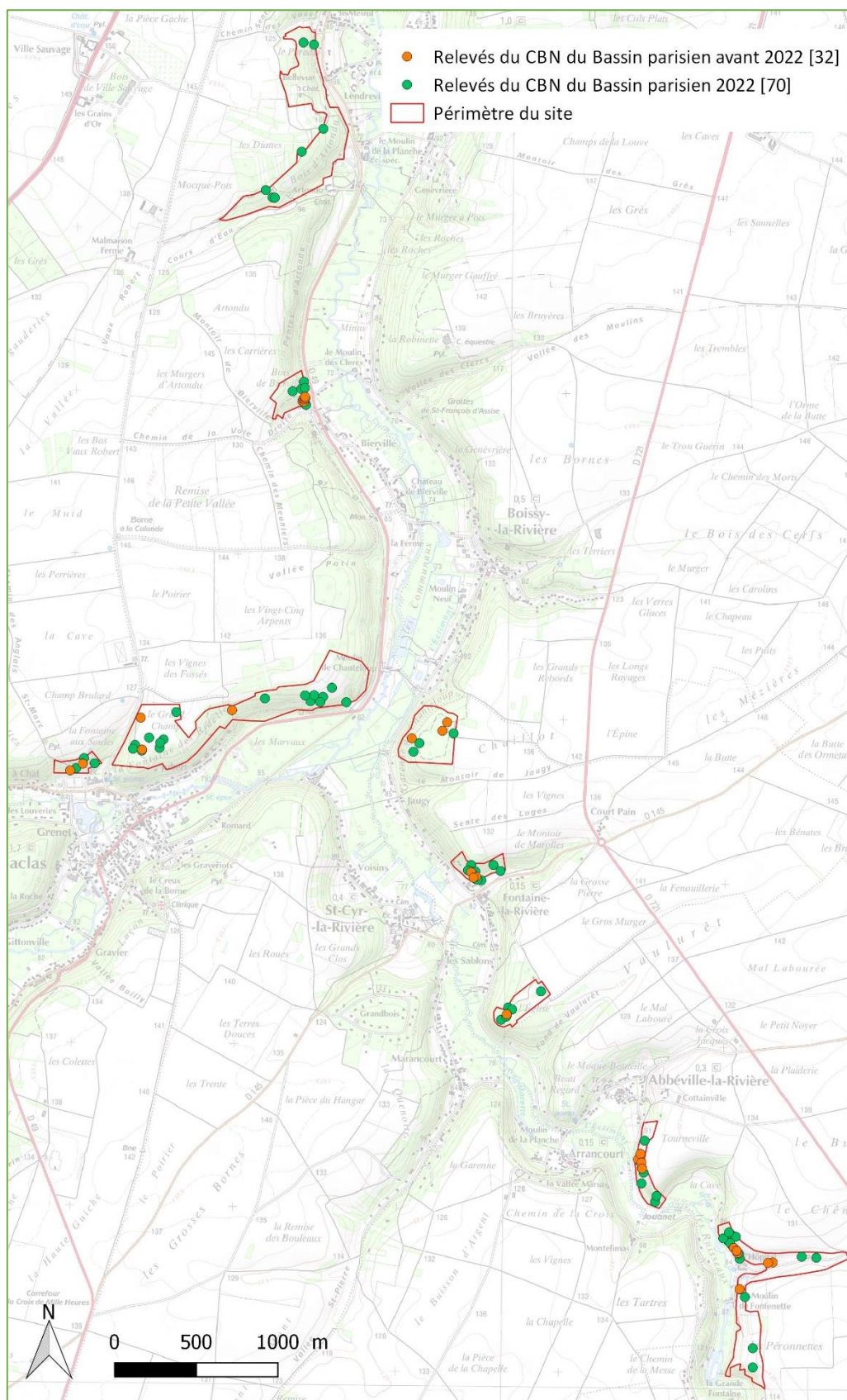


Figure 4 : localisation des relevés effectués sur le site avant 2022 et en 2022

3.2. VÉGÉTATIONS OBSERVÉES SUR LE SITE NATURA 2000

Le tableau 3 synthétise l'ensemble des végétations identifiées sur le site avec la déclinaison des informations suivantes :

- **Syntaxon et nom français** : dénomination phytosociologique de la végétation relevée à des rangs différents (de l'alliance à l'association) et sa correspondance en français ;
- **CORINE biotopes** (Bissardon et Guibal, 1997), **EUNIS** (Louvel *et al.*, 2013) et **Natura 2000** (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2004 ; 2005) : correspondances européennes, en précisant pour la colonne « N2000 » si l'habitat est prioritaire « * » ou prioritaire en partie sur le site(*) ou non concerné « NC » par la directive « habitats-faune-flore » ;
- **ZNIEFF** : végétation déterminante pour la définition de ZNIEFF en Île-de-France (Filoche *et al.*, 2021) ;
- **Enjeu N2000** : hiérarchisation des habitats relevant de la directive « habitats-faune-flore » à l'échelle francilienne (Fernex, 2015 et Mollereau, 2020) ;
- **Surface (ha)** : surface occupée par chacune des végétations observées sur le territoire d'étude.

Un jeu de cartes des végétations identifiées sur le site est présenté en annexe 1.

Syntaxon		Nom français	Corine biotopes	EUNIS	N2000	ZNIEFF îdF	Enjeu N2000	Surface (ha)
Alliance et sous-alliance	Association							
SYSTÈME BASICLINE MÉSOPHILE À XÉROPHILE								
Végétations saxicoles								
<i>Alyso alyssoidis - Sedion albi</i> Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961	.	Pelouses sur dalles rocheuses basiques à neutres	34.11	E1.11	6110*	X	Moyen	0,01
	<i>Peltigero rufescentis - Allietum sphaerocephali</i> Braque & Loiseau ex J.M. Royer & Ferrez 2018	Pelouses sur dalles rocheuses à <i>Peltigera rufescens</i> et Ail à tête ronde	34.111	E1.111	6110*-1	X	Fort	0,08
<i>Asplenio trichomanis - Ceterachion officinarum</i> Ferrez 2009	.	Végétations des parois rocheuses calcaires ensoleillées	62.1	H3.2	8210	X	Moyen	0,05
Pelouses								
<i>Festucenion marginatae</i> Boulet in J.M. Royer & Ferrez 2020	<i>Helianthemo apennini - Brometum erecti</i> Braque & Loiseau ex J.M. Royer & Ferrez 2020	Pelouses mésoxérophiles à Hélianthème des Apennins et Brome érigé	34.322	E1.262	6210(*)-14	X	Fort	7,5
<i>Xerobromion erecti</i> (Braun-Blanq. & Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec & Neuhäusl 1967	<i>Epipactido - Teucrietum montanae</i> Gaultier 1983	Pelouses xérophiles à <i>Epipactis</i> rouge sombre et <i>Germandrée</i> des montagnes	34.3324	E1.2724	6210(*)-28	X	Fort	0,3
	<i>Fumano procumbentis - Caricetum humilis</i> (Guittet & Paul 1974) Boulet in J.M. Royer & Ferrez 2020	Pelouses xérophiles à <i>Fumana</i> à tiges retombantes et <i>Laîche</i> humble	34.3324	E1.2724	6210(*)-28	X	Fort	0,18
<i>Koelerio macranthae - Phleion phleoidis</i> Korneck 1974	.	Pelouses de vivaces sabulo-calcoles	34.34	E1.28	6210-39	X	Fort	0,02
<i>Sileno conicae - Cerastion semidecandri</i> Korneck 1974	<i>Sileno conicae - Koelerietum macranthae</i> Paul & Y. Rich. ex Loiseau & Felzines 2010	Pelouses sabulo-calcoles riches en annuelles	34.12	E1.12	6120*-1	X	Fort	0,015
Prairies pâturées								
<i>Cynosurion cristati</i> Tüxen 1947	<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i> H. Passarge 1969	Prés mésophiles à Luzerne lupuline et Crételle	38.112	E2.113	NC	.	.	0,4
Ourlets								
<i>Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i> van Gils & Gilissen 1976	.	Ourlets mésoxérophiles	34.41	E5.21	6210 sc	.	Fort	16,3
	<i>Coronillo variae - Brachypodietum pinnati</i> J.M. Royer & Bidault ex J.M. Royer 1973	Ourlets mésoxérophiles à <i>Coronille</i> changeante et <i>Brachypode</i> penné	34.41	E5.21	6210 sc	.	Fort	3,8

Syntaxon		Nom français	Corine biotopes	EUNIS	N2000	ZNIEFF ÎdF	Enjeu N2000	Surface (ha)
Alliance et sous-alliance	Association							
Fourrés								
<i>Berberidion vulgaris</i> Braun-Blanq. ex Tüxen 1952	.	Fourrés mésoxérophiles	31.812	F3.112	.	.	.	1,3
	<i>Lonicero xylostei</i> - <i>Prunetum mahaleb</i> B. Foucault & Delelis ex J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	Fourrés mésoxérophiles à Cerisier de Sainte-Lucie et Camerisier à balais	31.8122/31.82	F3.1122/F3.12	6210 sc	.	Fort	24
	<i>Rubo ulmifolii</i> - <i>Juniperetum communis</i> Wattez & B. Foucault ex B. Foucault & J.M. Royer 2016	Fourrés mésoxérophiles à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun	31.88	F3.16	5130-2	.	Moyen	1,2
Forêts								
<i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i> Boeuf, Renaux & J.M. Royer in Boeuf 2011	<i>Rubio peregrinae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> Roisin 1967	Hêtraies-chênaies mésoxérophiles à Garance voyageuse et Hêtre	41.13	G1.63	9130-2	.	Faible	42,4
SYSTÈME NEUTROPHILE MÉSOPHILE								
Ourlets								
<i>Trifolion medii</i> T. Müll. 1962	<i>Centaureo nemoralis</i> - <i>Origanetum vulgaris</i> B. Foucault, Frileux & Wattez in B. Foucault & Frileux 1983	Ourlets mésophiles à Centaurée jacée et Origan commun	34.42	E5.22	.	.	.	0,13
<i>Geo urbani</i> - <i>Alliarion petiolatae</i> W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969	.	Ourlets nitrophiles mésophiles	37.72	E5.43	NC	.	.	0,16
	<i>Alliario petiolatae</i> - <i>Chaerophylletum temuli</i> (Kreh 1935) W. Lohmeyer 1949	Ourlets nitrophiles à Alliaire officinale et Cerfeuil penché	37.72	E5.43	NC	.	.	0,004
<i>Arction lappae</i> Tüxen 1937	.	Friches vivaces mésophiles	87.1	E5.1	NC	.	.	0,03
Fourrés								
<i>Chelidonio majoris</i> - <i>Robinion pseudoacaciae</i> Hadač & Sofron 1980	.	Fourrés pionniers secondaires nitrophiles	83.324	G1.C3	NC	.	.	0,1
<i>Sambuco nigrae</i> - <i>Salicion capreae</i> Tüxen & A. Neumann ex Oberd. 1957	<i>Fraxino excelsioris</i> - <i>Sambucetum nigrae</i> B. Foucault 1991	Fourrés mésophiles à Frêne élevé et Sureau noir	31.81	F3.11	NC	.	.	0,1
Forêts								
<i>Carpino betuli</i> - <i>Fagion sylvaticae</i> Boeuf, Renaux & J.M. Royer in Boeuf 2011	.	Hêtraies-chênaies mésophiles	41.13	G1.63	9130	.	Faible	0,06

Syntaxon		Nom français	Corine biotopes	EUNIS	N2000	ZNIEFF ÎdF	Enjeu N2000	Surface (ha)
Alliance et sous-alliance	Association							
<i>Clematido vitalbae</i> - <i>Acerion campestris</i> Felzines in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	.	Forêts pionnières mésophiles	41.H	G1.9	NC	.	.	0,08
SYSTÈME RUDÉRAL ET MESSICOLES								
<i>Onopordion acanthii</i> Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber & Walas 1936	.	Friches vivaces dominées par de grands chardons	87.1	E5.1	NC	.	.	0,03
<i>Dauco carotae</i> - <i>Melilotion albi</i> Görs 1966	.	Friches vivaces de hautes herbes	87.1	E5.1	NC	.	.	0,15
<i>Polygono arenastri</i> - <i>Coronopodion squamati</i> Braun-Blanq. ex G. Sissingh 1969	.	Pelouses annuelles piétinées	87.2	E1.E	NC	.	.	0,003
	.	Prairies mésophiles piétinées	87.2	E5.1	NC	.	.	0,03
<i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i> G. Sissingh 1969	<i>Medicagini lupulinae</i> - <i>Plantaginietum majoris</i> B. Foucault 1989	Prés mésophiles piétinés à Luzerne lupuline et Grand plantain	87.2	E5.1	NC	.	.	0,2

Tableau 3 : synthèse des syntaxons identifiés sur le site par grand type de système

3.3. LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE

Parmi les 28 végétations individualisées sur le site, sont dénombrées treize associations réparties au sein de vingt alliances et onze classes phytosociologiques.

Au total, six habitats génériques, dont deux prioritaires et un pour partie (pelouses à site d'orchidées remarquables) ont été recensés sur le site étudié. Certains de ces habitats sont diversifiés sur le territoire avec neuf habitats élémentaires identifiés, tels que définis dans les cahiers d'habitats Natura 2000 (Bensettiti *et al.*, 2001 ; 2004 ; 2005).

Parmi les six habitats génériques identifiés sur le site, on recense :

- un habitat de fourrés sclérophylles (5130) : 1,2 ha et un peu plus d'1 % du recouvrement de la surface totale du site ;
- trois habitats de formations herbeuses naturelles et semi-naturelles (6110*, 6120* et 6210(*)) : respectivement 0,09 ha (moins de 1 % de la surface totale du site), 0,015 ha (moins de 1 % de la surface totale du site) et environ 32 ha (près de 32 % de la surface totale du site) ;
- un habitat de pentes rocheuses avec végétation chasmophytique (0,05 ha et moins de 1 % de la surface totale du site) ;
- un habitat forestier (plus de 42 ha et près de 42 % de la surface totale du site).

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent ainsi une surface totale d'environ 76 ha soit près de 75 % du site. On note une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. En effet, parmi les six habitats génériques individualisés, deux (6210 et 9130) dominent très largement et représentent à eux seuls plus de 98 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire.

L'habitat des forêts (9130) est le mieux représenté sur le site et s'étend sur plus de 40 % du territoire étudié. Les phases préforestières (ourlets et fourrés) occupent également une surface importante au sein du site avec respectivement près de 20 % et 25 % de l'ensemble du territoire.

Les pelouses calcicoles au sens large (6210(*) et 6120*) ne représentent qu'un peu moins de 8 % de la surface totale du site et certaines des déclinaisons individualisées ne sont présentes que de manière anecdotique.

Au total, près de 88 % des habitats d'intérêt communautaire correspondent à des stades préforestiers et forestiers (ourlets, fourrés et forêts). On constate alors que les habitats ouverts d'intérêt communautaire, bien qu'étant les plus diversifiés (figure 5) ne représentent qu'une proportion faible de la surface totale du site (figure 6). Ces résultats témoignent d'une trajectoire évolutive qui semble actuellement défavorable pour les pelouses calcicoles et la préservation des principaux secteurs à enjeux du site. La représentativité des habitats d'intérêt communautaire est de ce fait très hétérogène (figures 5 et 6) et reflète la réalité de la fermeture naturelle des milieux sur le site.

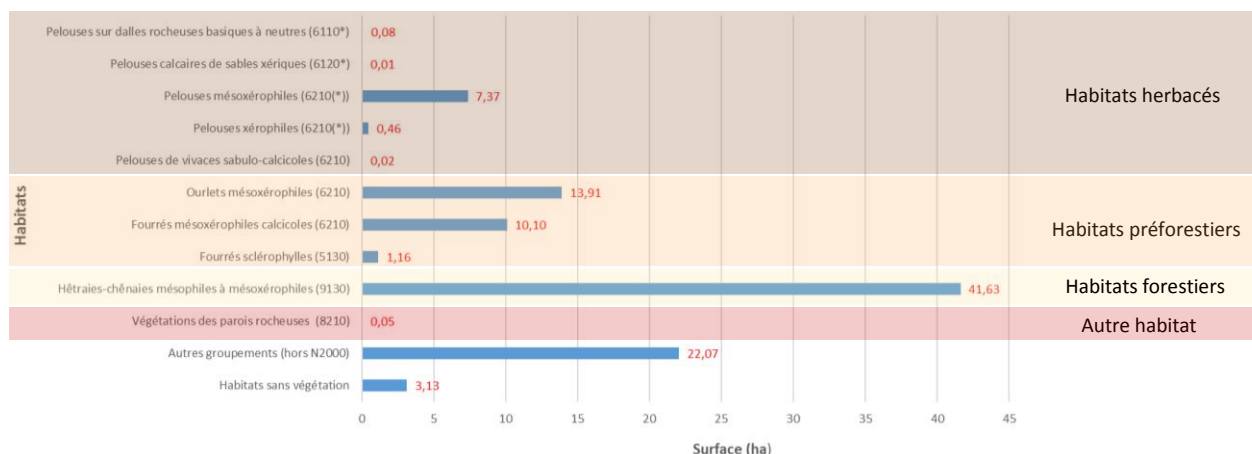


Figure 5 : surface des différents types d'habitats relevés sur le site

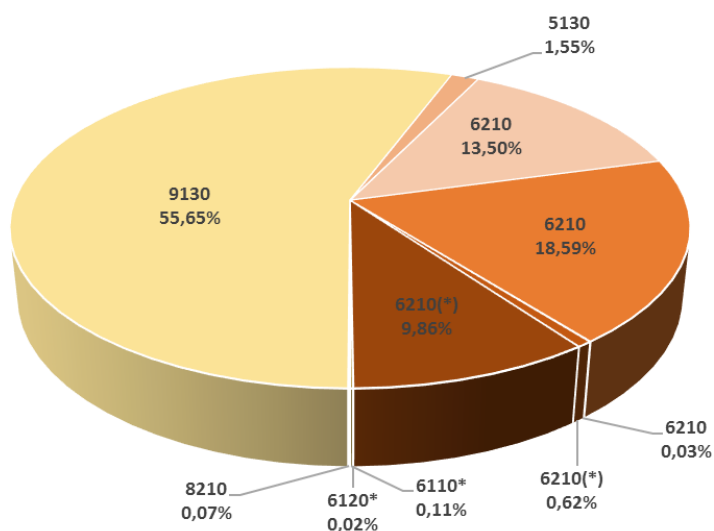


Figure 6 : proportion surfacique des habitats d'intérêt communautaire sur le site

Au sein de l'enveloppe d'étude, aucun nouvel habitat n'est à signaler et la majeure partie des habitats des coteaux mentionnés dans le DOCOB (Saint-Val et Urbano, 2010a) a été à nouveau identifiée lors de cette étude. Seul l'habitat des formations stables xéro-termophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (5110) n'a pas été retenu. Ces fourrés correspondent aux faciès à Buis et à Genévrier des fourrés mésoxérophiles et ont été rattachés dans ce travail à l'habitat des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement du 6210. L'habitat 5110 désigne en effet des végétations stables et primaires qui se développent sur des crêtes, corniches et versant rocailleux, ce qui n'est pas le cas sur le site étudié.

Ajoutons également que dans le DOCOB est mentionné un habitat de fond de vallée (Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae** - 91E0*), noté sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles, à Saint-Cyr-la-Rivière. Cette mention s'explique par un contour de périmètre qui déborde légèrement du bas de versant et a été prospecté lors des inventaires préalables à l'élaboration du DOCOB. Ce contour diffère de celui à disposition, utilisé dans le cadre de la présente étude. Cet habitat ne figure donc pas à ce travail d'actualisation.

Il est intéressant de faire ici une rapide comparaison entre le site étudié et le site Natura 2000 FR 1100802 « Pelouses calcaires du Gâtinais », distants l'un de l'autre d'une dizaine de kilomètres, sur lequel le même travail d'actualisation sur les habitats d'intérêt communautaire a été réalisé en 2017 par le CBN du Bassin parisien (Détrée, 2018). On observe en effet sur ces deux sites des végétations de la même série dynamique, avec une situation biogéographique et une géologie similaires.

Rappelons toutefois que le site Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais » représente trois fois la surface de celui étudié au cours de ce travail.

La différence majeure entre ces deux sites réside dans la prépondérance des boisements sur celui de la Haute Vallée de la Juine tandis que sur celui du Gâtinais, les milieux préforestiers (ourlets et fourrés) occupent la surface la plus importante. Dans les deux cas, le site tend à se fermer en l'absence de gestion. La surface de pelouses est sensiblement la même sur les deux sites, proportionnellement à la surface de chacun d'eux (environ 8 % pour la Haute Vallée de la Juine et près de 25 % pour le Gâtinais).

Sur les deux sites, les pelouses constituent les enjeux majeurs de conservation et sont menacées de fermeture. Toutefois, ces végétations ne sont pas en danger d'extinction et la restauration des milieux présentant un état de conservation non optimal reste possible. Les efforts de conservation doivent ainsi se concentrer sur la mise en place d'une gestion douce, par pâturage extensif sur les secteurs accueillant ces habitats, gestion déjà localement effectuée sur les sites de Champ Brûlard et de la Fontaine des Ridelles à Saclas et Saint-Cyr-la-Rivière par exemple.

3.4. FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

3.4.1. NOTICE DES FICHES

Titre : numéro de fiche, dénomination de l'habitat cité dans les cahiers d'habitats (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2004 ; 2005), et sa surface totale à l'échelle du site. Le code couleur du bandeau de l'habitat reprend celui utilisé pour la confection des cartes de végétations.

Illustration photographique de l'habitat

Codes

Natura 2000 en précisant s'il est prioritaire quand l'habitat est concerné (*)

EUNIS

CORINE biotopes (CB)

Correspondance(s) phytosociologique(s) : l'habitat Natura 2000 peut désigner un ou plusieurs syntaxons. Y sont développés le nom français du ou des syntaxon(s) concerné(s) par la fiche sur la base du référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France (CBNBP, 2022), la correspondance latine et le code Natura 2000 quand il diffère de celui de l'habitat générique.

Description générale : précisions générales sur l'écologie de l'habitat ou la/les végétation(s) concerné(e/s).

Cortège végétal indicateur : espèces floristiques caractéristiques et compagnes du/des groupement(s) considéré(s) et observées sur le site.

Valeur écologique et patrimoniale : intérêt fonctionnel, paysager et écologique de la/des végétation(s) (Azuelos *et al.*, 2013 ; Fernez *et al.*, 2015 ; Filoche *et al.*, 2021).

État de conservation de l'habitat : évaluation de la typicité et de l'intégrité de structure de la/des végétation(s) permettant de déterminer son/leur état de conservation. Lorsque l'habitat est présent sur plusieurs secteurs du site Natura 2000, une estimation globale est proposée à dire d'expert.

Tendances évolutives : évolution naturelle ou non de la/des végétation(s) présentée(s).

Atteinte recensée : menace observée spécifiquement sur la/les végétation(s) considérée(s).

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : cette évaluation est estimée au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale (Fernez, 2015 et Mollereau, 2020). La responsabilité du site est jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité est jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres sites, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation.

Synthèse : évaluation de la typicité de l'habitat et de son état de conservation « à dire d'expert » et enjeu régional attribué (Fernez, 2015). Ces informations sont synthétisées sous la forme d'un tableau :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : entités du site concernées par cet habitat et sa surface associée.

3.4.2. FICHES DESCRIPTIVES

Sont développées dans les fiches qui suivent les informations clés liées aux habitats d'intérêt communautaire synthétisés dans le tableau 4. Les habitats sont présentés par ordre de code Natura 2000, avec les codes couleurs utilisés pour les cartes du site.

Grand type de milieu	Code N2000	Fiche	Intitulé français de l'habitat Natura 2000
Fourrés sclérophylles	5130	1	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110*	2	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>
	6120*	3	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210(*)	4	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles]
		5	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses xérophiles]
		6	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses de vivaces sabulo-calcicoles]
	6210	7	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Ourlets mésoxérophiles]
	6210	8	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Fourrés mésoxérophiles]
Habitats rocheux et grottes	8210	9	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
Forêts	9130	10	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [Systèmes basiclines mésoxérophiles]

Tableau 4 : habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site Natura 2000

Un jeu de cartes des habitats d'intérêt communautaire du territoire prospecté est présenté en annexe 2 et un tableau synthétique de leur surface est exposé en annexe 3.

Fourrés sclérophylles

Fiche 1 : 5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

1 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Surface totale de l'habitat : 1,2 ha



N2000 : 5130

EUNIS : F3.16

CB : 31.88

Correspondance phytosociologique :

- Fourrés mésoxérophiles à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun (*Rubus ulmifolii* - *Juniperetum communis* Wattez & B. Foucault ex B. Foucault & J.M. Royer 2016) ; 5130-2

Description générale : ce sont des fourrés de plein soleil des rebords de plateaux et coteaux qui se développent sur un sol superficiel à peu profond, riche en éléments carbonatés (craie, calcaire dur, marne) et à déficit hydrique estival marqué. Le substrat est basique, moyennement sec, assez pauvre en nutriments. Ils se caractérisent par une physionomie éclatée et une hauteur variable, dominés par le Genévrier commun (*Juniperus communis*), quasi monospécifique, pouvant être accompagné de quelques espèces comme l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Prunellier (*Prunus spinosa*)... Sur le site, ces fourrés s'observent en mosaïque avec des végétations agropastorales abandonnées.

Cortège végétal indicateur : *Juniperus communis* parfois accompagné de *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Viburnum lantana*

Valeur écologique et patrimoniale : ces fourrés participent à la diversité écologique et paysagère des systèmes de pelouses et d'ourlets calcicoles.

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente un bon état de conservation sur le site avec une typicité et une intégrité de structure globalement bonnes.

Tendances évolutives : ces végétations pionnières s'installent au sein des pelouses mésoxérophiles du *Festucenion marginatae* et évoluent naturellement vers les hêtraies-chênaies mésoxérophiles du *Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae* présentes sur le site.

Atteinte recensée : aucune menace particulière n'a été observée sur le territoire. Cependant, cet habitat est voué à se dégrader voire disparaître sans un retour du pastoralisme.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site Natura 2000 présente une responsabilité moyenne pour cet habitat pionnier qui s'installe au sein des pelouses calcicoles en absence de gestion. Cet habitat est en effet encore bien représenté à l'échelle régionale au sein des systèmes de pelouses calcicoles.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Coteau d'Artondu (0,05 ha), Champ Brûlard (0,1 ha), Fontaine des Ridelles (0,6 ha) et Ferme de l'Hôpital (0,38 ha)

Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles

Fiche 2 : 6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*

Fiche 3 : 6120* - Pelouses calcaires de sables xériques

Fiche 4 : 6210(*) - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles]

Fiche 5 : 6210(*) - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses xérophiles]

Fiche 6 : 6210(*) - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses de vivaces sabulo-calcoles]

Fiche 7 : 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Ourlets mésoxérophiles]

Fiche 8 : 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Fourrés mésoxérophiles]

2 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*

Surface totale de l'habitat : 0,09 ha



N2000 : 6110*

EUNIS : E1.11

CB : 34.11

Correspondances phytosociologiques :

- Pelouses sur dalles rocheuses basiques à neutres (*Alyso alyssoidis* - *Sedion albi* Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961)
- Pelouses sur dalles rocheuses à *Peltigera rufescens* et Ail à tête ronde (*Peltigero rufescentis* - *Allietum sphaerocephali* Braque & Loiseau ex J.M. Royer & Ferrez 2018) ; 6110*-1

Description générale : il s'agit de pelouses pionnières de plein soleil et des stations chaudes sur affleurements rocheux naturels plus ou moins horizontaux (dalles et rochers) au sein des systèmes de pelouses calcicoles. Le sol est constitué d'une mince pellicule de terre fine, plus ou moins discontinue, recouvrant la roche mère calcaire. La faible épaisseur du sol limite l'enracinement des plantes et les faibles réserves en eau et en nutriments du substrat limitent la production de biomasse, conduisant à la formation d'un milieu très ouvert. Le substrat est neutre à basique, sec à très sec.

Cortège végétal indicateur : *Sedum album*, *Sedum acre*, *Saxifraga tridactylites*, *Hornungia petraea*, *Arenaria serpyllifolia*, *Alyssum alyssoides*, *Cerastium brachypetalum*, *Poa bulbosa*

Valeur écologique et patrimoniale : ces pelouses relictuelles et spécialisées jouent un rôle paysager et fonctionnel important au sein des systèmes des coteaux calcaires d'Île-de-France. Ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF dans la région et de nombreuses espèces spécialisées, rares, menacées et/ou protégées s'y développent comme *Alyssum alyssoides*, *Bupleurum baldense*, *Bombycilaena erecta*, *Hornungia petraea*...

État de conservation de l'habitat : le cortège d'espèces est le plus souvent caractéristique sur le site, néanmoins, ces dalles sont souvent colonisées par les espèces de pelouses et d'ourlets adjacents, voire des semis de ligneux. L'état de conservation de cet habitat sur le site est donc globalement moyen.

Tendances évolutives : en position naturelle, comme c'est le cas sur le site, ce groupement pionnier très stable est maintenu par l'érosion du milieu (passage de troupeau ou de la faune sauvage par exemple). Il est susceptible d'évoluer très lentement vers des pelouses du *Festucenion marginatae*, puis vers des ourlets du *Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei* avant fermeture par les ligneux.

Atteinte recensée : la fermeture des milieux adjacents est la principale menace qui pèse sur ces végétations.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site constitue l'une des principales zones de présence de cet habitat en Île-de-France. Certaines dalles comme celles du coteau de la Ferme de l'Hôpital sont considérées comme les plus belles et les mieux conservées dans la région (Mollereau, 2020). La responsabilité du site pour cet habitat est donc forte.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Bois de Bierville (0,004 ha), Coteau sous Tourneville (0,01 ha) et Ferme de l'Hôpital (0,07 ha)

3 - Pelouses calcaires de sables xériques

Surface totale de l'habitat : 0,015 ha



N2000 : 6120*

EUNIS : E1.12

CB : 34.12

Correspondance phytosociologique :

- Pelouses sabulo-calcoïques riches en annuelles (*Sileno conicae - Koelerietum macranthae* Paul & Y. Rich. ex Loiseau & Felzines 2010) ; 6120*-1

Description générale : ce sont des pelouses pionnières à post-pionnières assez basses et discontinues de plein soleil et des stations chaudes, structurées par des graminées vivaces essentiellement. Le sol sur lequel elles se développent est squelettique, sableux, enrichi en calcaire, plus ou moins fixé. Le substrat est pauvre en matière organique, sec à très sec et neutre.

Cortège végétal indicateur : *Artemisia campestris*, *Silene otites*, *Armeria arenaria*, *Euphorbia cyparissias*, *Koeleria macrantha*, *Sedum acre*, *Sedum album*, *Poterium sanguisorba*, *Medicago minima*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations relictuelles et spécialisées qui présentent un cortège d'espèces remarquables (*Artemisia campestris*, *Silene otites*, *Medicago monspeliaca*...) et jouent un rôle paysager et fonctionnel important dans la dynamique des complexes d'habitats calcoïques. Ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : sur le site cet habitat présente un bon état de conservation avec un cortège d'espèces typique et une végétation bien structurée.

Tendances évolutives : ces pelouses s'installent suite à la perturbation naturelle (érosion), animale (lapins, troupeaux) ou anthropique (carrières) du milieu. Si les perturbations cessent, le milieu évolue vers des fourrés du *Berberidion vulgaris*.

Atteinte recensée : aucune menace particulière n'a été observée sur le territoire pour l'heure mais la fermeture du milieu reste potentielle.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : à l'échelle francilienne, le site ne constitue pas l'une des principales zones de présence de cet habitat qui présente néanmoins un bon état de conservation sur le territoire d'étude. La responsabilité du site pour cet habitat peut donc être considérée comme moyenne.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-site concerné : Bois de Bierville (0,015 ha)

4 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles]

Surface totale de l'habitat : 7,5 ha



© J. DÉTRÉE - CBN du Bassin parisien

N2000 : 6210(*)

EUNIS : E1.262

CB : 34.322

Correspondance phytosociologique :

- Pelouses mésoxérophiles à Hélianthème des Apennins et Brome érigé (*Helianthemum apennini* - *Brometum erecti* Braque & Loiseau ex J.M. Royer & Ferrez 2020) ; 6210(*)-14

Description générale : ces pelouses plus ou moins denses et rases de plein soleil, se développent sur pente plus ou moins marquée sur sols calcaires. Le cortège floristique, très diversifié, est dominé par des poacées vivaces et les orchidées peuvent y être abondantes. Le sol est squelettique à moyennement épais, plus ou moins caillouteux et d'origine calcaire variée. Le substrat est assez pauvre en nutriments, basique et sec.

Cortège végétal indicateur : *Bromopsis erecta*, *Hippocrepis comosa*, *Asperula cynanchica*, *Carex caryophyllea*, *Anthyllis vulneraria*, *Cirsium acaulon*, *Helianthemum nummularium*, *Seseli montanum*, *Briza media*, *Salvia pratensis*, *Festuca marginata*, *Linum tenuifolium*, *Helianthemum apenninum*, *Carthamus mitissimus*, *Ophrys aranifera*, *Ophrys insectifera*, *Orchis militaris*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations jouent un rôle paysager et fonctionnel important dans la dynamique des coteaux calcaires franciliens et comme corridors écologiques. De nombreuses espèces patrimoniales s'y développent comme *Linum leonii*, *Orobanche teucrii*, *Carthamus mitissimus*... Certaines pelouses du site, riches de plusieurs espèces d'orchidées (*Ophrys aranifera*, *Ophrys insectifera*, *Orchis anthropophora*, *Orchis militaris*, *Orchis purpurea*, *Orchis simia*...) peuvent être considérées comme prioritaires au titre de la directive « habitats-faune-flore ». Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : sur le site cet habitat présente un état de conservation globalement moyen à cause de l'ourlification de plusieurs stations de pelouses.

Tendances évolutives : le maintien des activités agropastorales est nécessaire pour la conservation de ces pelouses secondaires. Leur abandon entraîne la fermeture progressive du milieu par un piquetage arbustif, couplé à une avancée des ourlets en nappe du *Trifolium medii* - *Geranienion sanguinei* sur le site qui tend vers des fourrés du *Berberidion vulgaris*.

Atteinte recensée : la fermeture du milieu est la principale menace qui pèse sur ces pelouses sur le site. Cet habitat est en effet en très fort déclin sur le territoire d'étude ces dernières décennies. À titre d'exemple, la surface de ces pelouses mentionnée dans le DOCOB en 2010 (Saint-Val et Urbano) était d'environ 21 ha, aujourd'hui il en reste environ trois fois moins en termes surfacique.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité forte à l'échelle régionale pour cet habitat du fait de sa bonne représentativité, de sa diversité sur ce territoire et pour sa vulnérabilité.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Coteau d'Artondu (0,58 ha), Bois de Bierville (0,035 ha), Champ Brûlard (0,79 ha), Fontaine des Ridelles (0,69 ha), Garenne de Chanteloup (0,056 ha), Coteau des loges (0,105 ha), Carrossier (0,16 ha), Coteau sous Tourneville (0,57 ha), Ferme de l'Hôpital (4,5 ha)

5 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses xérophiles]

Surface totale de l'habitat : 0,48 ha



N2000 : 6210(*)

EUNIS : E1.2724

CB : 34.3324

Correspondances phytosociologiques :

- Pelouses xérophiles à Épipactis rouge sombre et Germandrée des montagnes (*Epipactido - Teucrietum montanae* Gaultier 1983) ; 6210(*)-28
- Pelouses xérophiles à Fumana à tiges retombantes et Laïche humble (*Fumano procumbentis - Caricetum humilis* (Guittet & Paul 1974) Boulet in J.M. Royer & Ferrez 2020) ; 6210(*)-28

Description générale : ce sont des pelouses vivaces souvent rases avec de nombreuses zones écorchées. Ces végétations sont dominées par des laïches et des poacées accompagnées d'espèces adaptées aux conditions de sécheresse. Elles se développent sur des surfaces restreintes, dans des stations chaudes plutôt bien exposées, sur pentes moyennement marquées. Le sol est sabulo-calcaire, squelettique et caillouteux et le substrat est très sec et assez pauvre en nutriments. Ces pelouses sont souvent accompagnées d'une communauté bryolichénique dans les zones écorchées.

Cortège végétal indicateur : *Fumana procumbens*, *Helianthemum apenninum*, *Orobanche teucrii*, *Festuca marginata*, *Teucrium montanum*, *Koeleria macrantha*, *Globularia bisnagarica*, *Epipactis atrorubens*, *Coronilla minima*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations spécialisées relictuelles jouant un rôle paysager et fonctionnel important dans la dynamique des systèmes des coteaux calcaires d'Île-de-France, notamment dans les continuités écologiques. Elles hébergent également des espèces patrimoniales comme *Bothriochloa ischaemum*, *Ononis pusilla*, *Bupleurum baldense*... Ces pelouses sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : sur le site cet habitat présente un état de conservation globalement moyen du fait de la fermeture générale des stations.

Tendances évolutives : ces pelouses peuvent être d'origine primaire ou secondaire, dérivant des pelouses mésoxérophiles du *Festucenion marginatae*. De la même façon que pour ces dernières, le maintien des activités agropastorales est nécessaire pour la conservation de ces pelouses. Leur abandon entraîne la fermeture progressive du milieu par un piquetage arbustif, couplé à une avancée des ourlets en nappe du *Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei* qui tend vers des fourrés du *Berberidion vulgaris*.

Atteinte recensée : la fermeture du milieu est la principale menace qui pèse sur ces pelouses sur le site. De la même façon que pour les pelouses mésoxérophiles présentées précédemment, on constate un fort déclin de ces végétations sur le site depuis 2010 avec une surface de ces pelouses d'environ 3 ha à cette date (Saint-Val et Urbano) à moins d'un demi hectare en 2022.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité forte à l'échelle régionale pour cet habitat car c'est l'un des sites franciliens historiquement les plus importants de l'expression de cet habitat. La diversité floristique de ces pelouses et leur vulnérabilité renforcent cette responsabilité.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Fontaine des Ridelles (0,06 ha), Coteau des loges (0,17 ha), Coteau sous Tourneville (0,23 ha)

6 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Pelouses de vivaces sabulo-calciques]

Surface totale de l'habitat : 0,02 ha



N2000 : 6210(*)

EUNIS : E1.28

CB : 34.34

Correspondance phytosociologique :

- Pelouses de vivaces sabulo-calciques (*Koeleria macranthae* - *Phleion phleoidis* Korneck 1974) ; 6210-39

Description générale : ces pelouses vivaces sont plus ou moins denses et pauvres en espèces annuelles. Ce sont des végétations structurées par des poacées vivaces pouvant laisser apparaître de petites plages de sables nues occupées par une strate bryolichénique clairsemée. Elles se développent en situations chaudes et ensoleillées. Le substrat est sec, neutre et pauvre en nutriments.

Cortège végétal indicateur : *Artemisia campestris*, *Silene otites*, *Koeleria macrantha*, *Armeria arenaria*, *Pulsatilla vulgaris*, *Helianthemum nummularium*, *Phleum phleoides*

Valeur écologique et patrimoniale : à l'image des autres pelouses, ce sont des végétations relictuelles spécialisées riches en espèces patrimoniales végétales (*Artemisia campestris*, *Alyssum alyssoides*, *Silene otites*...). Elles jouent un rôle paysager et fonctionnel important dans la dynamique des vallées sèches et sont déterminantes pour la définition de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : sur le site cet habitat présente un état de conservation globalement moyen avec un cortège floristique appauvri et une végétation qui ne présente pas une structure optimale sur l'ensemble des stations.

Tendances évolutives : ces végétations primaires évoluent naturellement vers des ourlets calcicoles mésophiles du *Trifolion medii*.

Atteinte recensée : aucune menace particulière n'a été observée sur le territoire pour l'heure mais la fermeture du milieu reste potentielle.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : bien que la surface occupée sur la zone d'étude soit faible, ces végétations sont rattachées aux pelouses de l'habitat 6210, et ce site est un des secteurs les plus importants pour cet habitat en Île-de-France. Le site a donc une responsabilité forte à l'échelle régionale pour cet habitat.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-site concerné : Bois de Bierville (0,02 ha)

7 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Ourlets mésoxérophiles]

Surface totale de l'habitat : environ 14 ha



N2000 : 6210 (sc)

EUNIS : E5.21

CB : 34.41

Correspondances phytosociologiques :

- Ourlets mésoxérophiles (*Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei* van Gils & Gilissen 1976)
- Ourlets mésoxérophiles à Coronille changeante et Brachypode penné (*Coronillo varia* - *Brachypodium pinnati* J.M. Royer & Bidault ex J.M. Royer 1973)

Description générale : ce sont des formations herbacées hautes et denses à physionomie prairiale, de plein soleil ou de demi-ombre, préforestières, en nappe ou se développant de façon linéaire. Elles se développent sur substrat basique et sols calcaires variés, chauds, assez secs à secs et moyennement riches en éléments nutritifs.

Cortège végétal indicateur : *Brachypodium rupestre*, *Coronilla varia*, *Galium album*, *Agrimonia eupatoria*, *Viola hirta*, *Bupleurum falcatum*, *Hypericum perforatum*, *Poterium sanguisorba*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes forestiers et prairiaux. Elles peuvent héberger quelques espèces végétales patrimoniales mais elles présentent surtout un rôle majeur dans les continuités écologiques. Seuls les ourlets en contact avec des pelouses calcicoles sont d'intérêt communautaire.

État de conservation de l'habitat : sur le site cet habitat présente un état de conservation globalement moyen avec un cortège floristique parfois appauvri et une fermeture généralisée du milieu.

Tendances évolutives : sur le site, ces végétations succèdent aux pelouses du *Festucenion marginatae* et en l'absence de gestion, ces ourlets évoluent naturellement vers des fourrés mésoxérophiles calcicoles du *Berberidion vulgaris*. En se référant aux surfaces des pelouses mentionnées dans le DOCOB de 2010 (Saint-Val et Urbano), il est fort probable que ces ourlets se soient développés au détriment de ces dernières au cours des dernières décennies par dynamique naturelle.

Atteinte recensée : la fermeture du milieu est amorcée dans de nombreux secteurs avec le développement des fourrés mésoxérophiles calcicoles du *Lonicero xylostei - Prunetum mahaleb*.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité moyenne à l'échelle régionale pour cet habitat qui est encore bien représenté en Île-de-France.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Coteau d'Artondu (0,14 ha), Bois de Bierville (0,01 ha), Champ Brûlard (0,17 ha), Fontaine des Ridelles (7,57 ha), Garenne de Chanteloup (0,1 ha), Coteau des loges (0,1 ha), Carrossier (0,08 ha), Coteau sous Tourneville (0,75 ha), Ferme de l'Hôpital (5,3 ha)

8 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) et faciès d'embuissonnement [Fourrés mésoxérophiles]

Surface totale de l'habitat : 10 ha



N2000 : 6210 (sc)
EUNIS : F3.1122/F3.12
CB : 31.8122/31.82

Correspondance phytosociologique :

- Fourrés mésoxérophiles à Cerisier de Sainte-Lucie et Camerisier à balais (*Lonicero xylostei* - *Prunetum mahaleb* B. Foucault & Delelis ex J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006)

Description générale : ces fourrés arbustifs sont assez denses, épineux et souvent impénétrables, pouvant également se rencontrer sous forme de jeunes pré-bois plus ouverts précédant le boisement sec. Ce sont des végétations linéaires en lisière des forêts calcicoles ou spatiales colonisant les pelouses abandonnées. Elles se développent sur substrat basique, sec à très sec, assez pauvre en nutriments sur un sol superficiel à peu profond riche en éléments carbonatés et à déficit hydrique estival marqué. Le site accueille également de façon ponctuelle et localisée des faciès à Buis et à Genévrier.

Cortège végétal indicateur : *Juniperus communis*, *Prunus mahaleb*, *Cornus mas*, *Laburnum anagyroides*, *Quercus pubescens*, *Lonicera xylosteum*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Cornus sanguinea*, *Rubia peregrina*, *Brachypodium rupestre*, *Viola hirta*

Valeur écologique et patrimoniale : ces fourrés spécialisés contribuent à la diversité écologique des systèmes de pelouses calcicoles. Les faciès à Buis et à Genévrier, observés à Abbéville-la-Rivière, ont une grande valeur paysagère et seraient témoins de pratiques agropastorales traditionnelles. Seuls les fourrés associés aux pelouses calcicoles sont d'intérêt communautaire.

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente globalement un bon état de conservation sur le site.

Tendances évolutives : ces fourrés succèdent aux pelouses mésoxérophiles à xérophiles du *Festucenion marginatae* et du *Xerobromion erecti* présentes sur le site, en passant par les ourlets mésoxérophiles du *Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei* qui succèdent aux pelouses. Ces fourrés tendent naturellement vers des hêtraies-chênaies mésoxérophiles du *Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae*. Au regard de la perte de pelouses en termes de surfaces depuis le DOCOB (Saint-Val et Urbano, 2010a) et en l'absence de gestion, ces fourrés sont en expansion sur le site depuis la dernière décennie au détriment des pelouses et des ourlets.

Atteinte recensée : aucune menace particulière n'a été observée sur le site.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité moyenne à l'échelle régionale pour cet habitat qui est encore bien représenté en Île-de-France.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Coteau d'Artondu (1,2 ha), Bois de Bierville (0,39 ha), Champ Brûlard (0,93 ha), Fontaine des Ridelles (4,75 ha), Garenne de Chanteloup (0,24 ha), Coteau des loges (0,33 ha), Carrossier (0,07 ha), Coteau sous Tourneville (1,3 ha), Ferme de l'Hôpital (1 ha)

Habitats rocheux et grottes

Fiche 9 : 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

9 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Surface totale de l'habitat : 0,05 ha



N2000 : 8210

EUNIS : H3.2

CB : 62.1

Correspondance phytosociologique :

- Végétations des parois rocheuses calcaires ensoleillées (*Asplenio trichomanis - Ceterachion officinarum* Ferrez 2009)

Description générale : ce sont des formations herbacées vivaces, basses et très clairsemées. Ces végétations pionnières de plein soleil ou d'ombre se développent sur des fissures et des anfractuosités des affleurements rocheux verticaux au sein des systèmes pelousaires ou forestiers. Elles apprécient les sols rocheux calcaires avec une fine accumulation de terre dans les anfractuosités. Le substrat est pauvre en nutriments, notamment en azote, basique, très secs à frais.

Cortège végétal indicateur : *Asplenium ceterach*, *Asplenium ruta-muraria*, *Polypodium vulgare*, *Campanula rotundifolia*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations des parois calcaires sont spécialisées et relictuelles. Elles jouent un rôle paysager et fonctionnel important au sein des systèmes des coteaux calcaires franciliens.

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente globalement un état de conservation moyen sur le site avec un cortège floristique appauvri et une fermeture généralisée du milieu.

Tendances évolutives : ces végétations sont susceptibles d'évoluer très lentement vers des ourlets moyennement secs du *Trifolio medii - Geranienion sanguinei*.

Atteinte recensée : la fermeture du milieu s'observe sur ces végétations saxicoles.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité faible à l'échelle régionale pour cet habitat qui est peu représenté au sein du territoire étudié.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-site concerné : Coteau sous Tourneville (0,05 ha)

Forêts

Fiche 10 : 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* [Systèmes baselines mésoxérophiles]

10 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* [Systèmes basiclines mésoxérophiles]

Surface totale de l'habitat : 42,4 ha



N2000 : 9130

EUNIS : G1.63

CB : 41.13

Correspondance phytosociologique :

- Hêtraies-chênaies mésoxérophiles à Garance voyageuse et Hêtre (*Rubio peregrinae* - *Fagetum sylvaticae* Roisin 1967), 9130-2

Description générale : il s'agit de boisements traités en futaies ou en taillis-sous-futaies dominées par des chênes (*Quercus sp. pl.*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*) ou le Charme (*Carpinus betulus*) avec une strate arbustive moyennement recouvrante mais diversifiée. La strate herbacée est marquée par la présence d'espèces à floraison précoce qui peut être spectaculaire. Ce sont des boisements se développant sur plateaux et versants plus ou moins marqués et chauds. Ils croissent sur sol calcaire, bien drainé sans déficit hydrique marqué. Le substrat sur lequel ils se développent est légèrement basique et sec.

Cortège végétal indicateur : *Quercus pubescens*, *Quercus x streimeri*, *Sorbus torminalis*, *Viburnum lantana*, *Rubia peregrina*, *Iris foetidissima*, *Carex flacca*, *Helleborus foetidus*, *Hedera helix*

Valeur écologique et patrimoniale : ces boisements sont floristiquement riches mais hébergent généralement peu d'espèces patrimoniales. Ils participent sur le site au complexe de végétations des substrats calcaires, représentant la tête de série de sa dynamique naturelle.

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente globalement un état de conservation moyen sur le site avec un cortège floristique typique mais une structure de végétation qui n'est pas optimale à cause de la présence régulière du Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), témoin de plantations passées.

Tendances évolutives : sur le site, ces végétations succèdent aux pelouses du *Festucenion marginatae* en passant par les fourrés du *Berberidion vulgaris*. Ces forêts correspondent au climax climatique des substrats non ou faiblement acides. De la même façon que pour les fourrés, ces boisements sont plutôt en expansion sur le site.

Atteinte recensée : bien que ces boisements soient régulièrement piquetés de pins, ces derniers ne constituent pas une menace particulière et aucune autre n'a été observée sur le site pour cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site a une responsabilité faible à l'échelle régionale pour cet habitat qui est bien représenté par ailleurs en Île-de-France.

Synthèse :

Typicité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
État de conservation	Bon	Moyen	Mauvais
Enjeu régional	Fort	Moyen	Faible
Surface occupée sur le site	Importante	Moyenne	Faible

Sous-sites concernés : Coteau d'Artondu (12 ha), Bois de Bierville (3 ha), Champ Brûlard (0,4 ha), Fontaine des Ridelles (15 ha), Garenne de Chanteloup (5 ha), Coteau des loges (2 ha), Carrossier (2,4 ha), Coteau sous Tourneville (0,8 ha), Ferme de l'Hôpital (1,7 ha)

3.5. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DE CONSERVATION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Sur la base des trois critères retenus et du système de notation (paragraphe 2.4.), une hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire à trois niveaux est définie. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 5.

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional	Responsabilité	Vulnérabilité	Note finale	Hiérarchisation des enjeux
4, 5, 6	6210(*)	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles à xérophiles]	3	3	3	9	Fort
2	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	2	3	3	8	
3	6120*	Pelouses calcaires de sables xériques	3	2	3	8	
7	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Ourlets mésoxérophiles]	3	2	1	6	Moyen
8	6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Fourrés mésoxérophiles]	3	2	1	6	
1	5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	2	2	1	5	
9	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	2	1	1	4	
10	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [Systèmes neutrophiles à basiclines à mésophiles à mésoxérophiles]	1	1	1	3	Faible

Tableau 5: hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site

Cette analyse suggère que les enjeux de conservation se concentrent sur les milieux ouverts que constituent les pelouses mésoxérophiles à xérophiles calcicoles (6210(*)), les pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi* (6110*) et les pelouses calcaires de sables xériques (6120*), avec un niveau d'enjeu catégorisé comme "fort". Ces végétations sont essentiellement menacées sur le territoire d'étude par la fermeture soit par le développement d'ourlets, soit par le piquetage de ligneux.

Les ourlets et fourrés des systèmes calcicoles qui correspondent aux faciès d'embuissonnement (6210) des pelouses, ainsi que les fourrés sclérophylles (5130) constituent un enjeu moyen sur le site du fait de leur faible vulnérabilité sur le territoire étudié et de leur expansion sur le site. Ces habitats sont bien représentés et non menacés à moyen terme sur la zone d'étude, de la même façon qu'à l'échelle régionale.

Les pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) présentent également un enjeu moyen sur le site pour leur représentativité très restreinte au sein de la dition, une meilleure représentativité, bien que localisée, à l'échelle de la région et un cortège floristique appauvri sur le site (communauté basale).

Enfin, les hêtraies-chênaies mésoxérophiles (9130) constituent un enjeu faible car ce sont des habitats bien représentés à l'échelle régionale et le site ne constitue pas un secteur à enjeux pour ces végétations. Toutefois, une gestion forestière la moins intensive possible est préconisée pour éviter d'appauvrir les cortèges floristiques en place et nuire à une expression optimale de ces végétations.

3.6. TAXONS FLORISTIQUES À ENJEUX

3.6.1. TAXONS PATRIMONIAUX

Au cours des différentes prospections menées sur le site par le CBN du Bassin parisien ces dernières années, couvrant la période 2009 - 2022, 299 taxons ont été inventoriés. Ces derniers sont présentés en annexe 4 et les informations qui leurs sont associées sont issues du Catalogue de la flore d'Île-de-France (CBNBP, 2020).

Parmi ces taxons, 24 répondent aux critères de patrimonialité énoncés dans le paragraphe 2.3.2. (taxon menacé et/ou protégé à l'échelle nationale ou régionale) (tableau 6). Parmi ces derniers, quinze ont été observés au cours de cette étude, les neuf autres lors de travaux précédemment réalisés par le CBN du Bassin parisien sur le site.

Nom latin	Nom français	Rareté îdF	Liste Rouge îdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF îdF	Dernière observation sur le site
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	RR	VU	.	.	X	2022
<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge	RR	VU	.	.	X	2022
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, , Cotonnière dressée	RR	EN	.	.	X	2022
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème	RRR	VU	.	X	X	2010
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque	RRR	CR*	.	.	X	2022
<i>Carthamus mitissimus</i> L., 1753	Cardoncelle mou	RR	NT	.	X	X	2022
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	RRR	CR	.	.	X	2022
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière spatulée, Cotonnière à feuilles spatulées	R	VU	.	.	.	2010
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	RRR	VU	.	.	X	2012
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	AR	VU	.	.	.	2017

Nom latin	Nom français	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres	RR	NT	.	X	X	2019
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire	RR	EN	.	.	.	2022
<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz, 1838	Lin des Alpes, Lin français	RRR	EN	.	X	X	2022
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	R	VU	.	.	.	2022
<i>Medicago monspeliaca</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	RRR	CR	.	X	X	2022
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	RRR	CR*	.	.	.	2018
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>falcata</i> (L.) Arcang., 1882	Luzerne sauvage	RR	CR	.	.	.	2012
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	RR	EN	.	.	X	2022
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	R	VU	.	.	X	2022
<i>Orobancha teucrii</i> Holandre, 1829	Orobanche de la germandrée	RR	VU	.	.	X	2022
<i>Polycnemum majus</i> A.Braun, 1841	Grand polycnème, Grand Polycnémum	RRR	CR	.	X	X	2010
<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	Silène cure-oreille, Silène à oreillettes	RR	VU	.	.	X	2022
<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Alisier de Fontainebleau, Élorsier	R	NT	X	.	X	2022
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune	RR	VU	.	.	.	2018

Tableau 6 : taxons patrimoniaux observés sur le site depuis 2000

Signalons que les prospections de 2022 ont permis d'actualiser la présence sur le site de deux taxons patrimoniaux : la Jusquiame noire (*Hyoscyamus niger*), dont la mention précédente sur le territoire d'étude date de 2000 et le Lin des Alpes (*Linum leonii*), dont l'observation précédente date de 1997, respectivement sur le sous-site du Coteau des Loges à Fontaine-la-Rivière et celui de la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière.

3.6.2. PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Parmi les données disponibles sur le site et actualisées au cours de la campagne de terrain 2022, six espèces sont inscrites à la liste des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France (Wegnez, 2022) et sont présentées dans le tableau 7.

PEE ÎdF	Nom latin	Nom français	Rareté ÎdF	Dernière observation sur le site
Avérées implantées	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	AC	2022
	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	CCC	
Potentielles implantées	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	AC	2022
	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	C	
	<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	Cotonéaster horizontal	.	
	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	C	

Tableau 7 : plantes exotiques envahissantes observées sur le site

Parmi ces espèces on note :

- **deux espèces envahissantes avérées et largement implantées dans la région.** Compte tenu de leur écologie, elles pourraient bénéficier d'une lutte dirigée en particulier si ces espèces colonisent des habitats identifiés comme présentant des enjeux de conservation forts. Pour l'heure aucune menace sur le court ou le moyen terme n'a été constatée. Une surveillance de ces taxons est néanmoins nécessaire.
- **quatre espèces dont le caractère envahissant n'est pas encore avéré en Île-de-France,** mais dont une veille serait nécessaire afin de détecter un éventuel changement de leur comportement. En cas de colonisation dense et pérenne dans un milieu naturel, il est préconisé de prévenir le CBN du Bassin parisien.

En comparaison avec les autres ZSC de la région, le site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » semble peu impacté par des espèces exotiques envahissantes. Ce résultat est à corréliser avec une connexion géographique discontinue des sous-sites entre eux, de leur topographie, de la présence ponctuelle de milieux anthropiques et de la quasi absence de vecteurs de dispersion des espèces exotiques envahissantes en contact direct avec les différentes entités du territoire d'étude.

CONCLUSION

Le site « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » est connu de longue date pour héberger un cortège d'espèces floristiques et faunistiques diversifié et remarquable.

L'expertise phytosociologique réalisée par le CBN du Bassin parisien apporte une actualisation des connaissances et un éclairage sur l'organisation écologique et spatiale des communautés végétales sur ce site, notamment celles inscrites à la directive « habitats-faune-flore ».

Parmi les quatorze associations, les treize alliances et la sous-alliance identifiées, neuf associations, quatre alliances et la sous-alliance relèvent d'un habitat d'intérêt communautaire pour tout ou partie. Ce sont au total six habitats génériques identifiés sur le site dont la moitié est prioritaire.

De cette analyse ressort que les systèmes pré-forestiers et forestiers constituent les milieux prépondérants. Les pelouses, bien représentées mais relictuelles, sont globalement menacées par la fermeture des milieux.

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent une surface notable de 76 ha, soit environ 75 % de la surface totale du site, marquée par une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats, avec une large représentation des pelouses sèches et de leurs faciès d'embuisonnement, des fourrés et des boisements calcicoles. Les enjeux de conservation se concentrent sur les pelouses de l'habitat 6210, ainsi que sur l'habitat 6110*, en particulier sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital, site emblématique pour cette végétation en Île-de-France hébergeant un cortège floristique patrimonial fort. Le site porte de ce fait une responsabilité de conservation majeure pour cet habitat à l'échelle régionale et une attention particulière doit lui être portée.

Par ailleurs, le site étant remarquable par son réseau de pelouses au sens large (calcicoles mésoxérophiles à xérophiles, sabulo-calcicoles), leur gestion conservatoire doit être une priorité.

Enfin, la trajectoire observée par les pelouses des habitats 6210 et 6120 peut globalement être considérée comme mauvaise. En effet, le DOCOB (Saint-Val et Urbano, 2010a) présentait une surface globale de ces habitats sur le site d'environ 25 hectares. Lors de ce travail, ces pelouses ne représentent plus qu'environ 8 hectares, soit une surface trois fois moins importante que lors des résultats présentés dans le DOCOB, au profit des ourlets et/ou des fourrés identifiés dans le cadre de ce travail. Les mesures de gestion douces (pâturage) déjà mises en place sur certains sous-sites méritent d'être largement déployées à l'échelle du site dans une optique de gestion conservatoire voire de restauration de ces milieux pelousaires.

BIBLIOGRAPHIE

AZUELOS L., RENAULT O. (coord.), VERGNOL M., FERREIRA L., LAFON P., FILOCHE S., HENDOUX H., FERNEZ T., BRESSAUD H., RAMBAUD M. et MOBAIED S., 2013. *Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. CBNBP/MNHN, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. Nogent-le-Rotrou. 375 p. + annexes.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. et CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., LOGEREAU K., VAN ES J. et BALMAIN C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 381 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. et DENIAUD J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

BISSARDON M. et GUIBAL L., 1997. *CORINE biotopes. Types d'habitats français*. Version originale. Ed. École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Nancy. 217 p.

CATTEAU E., BUCHET J., CAMART Ch., COULOMBEL R., DAMBRINE L., DARDILLAC A., DELPLANQUE S., DUHAMEL F., FRANÇOIS R., HAUGUEL J.-C., PREY T. et VILLEJOURBERT G., 2021. *Végétation du nord de la France. Guide de détermination*. Conservatoire botanique national de Bailleul. Éditions Biotope. Mèze. 400 p.

CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVAQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C. et VALET J.-M., 2010. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais*. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 526 p.

COLLAUD R., GREFFIER B., FERREZ Y. et BAILLY G., 2020. *Inventaire des végétations de Franche-Comté* (d'après le *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté*, Ferrez et al., 2011). Version avril 2020. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés. 128 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBN du Bassin parisien), 2020. *Catalogue de la flore d'Île-de-France* - Taxref 12. Fichier excel disponible en ligne : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBN du Bassin parisien), 2022. *Référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP*. Version du 06/07/2022. Base de données interne non publiée.

DÉTRÉE J., 2018. *Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais »*. Rapport de synthèse. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 57 p. + annexes.

FERNEZ T., 2015. *Hiérarchisation des enjeux de la directive Habitats-Faune-Flore en région Île-de-France - Habitats et espèces végétales au sein du réseau Natura 2000*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 24 p.+ annexe.

FERNEZ T., LAFON P. et HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : Méthodologie 68 p., Manuel pratique 224 p.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2017. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. *Doc. phytosoc.*, série 3, 5 (2016) : 1-144.

FILOCHE S., FERNEZ T., CAUSSE G. (coord.), ARNAL G. FERREIRA L., CATTEAU E., CHOISNET G., FERREZ Y. et MISSET C., 2021. *Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France*. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 21 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. et PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats*. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE. Paris. 289 p.

MOLLEREAU A. 2019. *Le réseau Natura 2000 francilien est-il bien dimensionné pour conserver les pelouses pionnières sur dalles ?* Rapport de stage Master EBE - Ecologie Biodiversité et Evolution. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 40 p. + annexes.

MOLLEREAU A. 2020. *Les pelouses pionnières sur dalles franciliennes : végétations remarquables et habitats d'intérêt communautaire*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 45 p. + annexes.

MONDION J., 2012. *Inventaire de la flore de l'Essonne - 2011*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 45 p. + annexes. 100 p.

POTIER A., 2018. *Définition d'une Trame Verte et Bleue en vallée de la Juine*. Conservatoire Botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 53 p. + annexes.

POTIER A., 2019. *Plan de conservation en Essonne. Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841 - Luzerne de Montpellier*. Conservatoire Botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 12 p.

ROYER J.-M., 2015. Contribution au prodrome des végétations de France : les Trifolio medii - Geranietea sanguinei T. Müll. 1962. Doc. phyto., série 3, **2** : 4 - 150.

ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. et THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N. S., 25 : 1-394.

ROYER J.-M. et FERREZ Y., 2020. Contribution au prodrome des végétations de France : les Festuco - Brometea Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944. Doc. phyto., série 3, **13** : 5-304.

SAINT-VAL M. et URBANO S., 2010a. *DOCOB du site Natura 2000 FR1100800 : « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »* - document de compilation. NaturEssonne. 111 p. + annexes.

SAINT-VAL M. et URBANO S., 2010b. *DOCOB du site Natura 2000 FR1100800 : « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »*. Annexes cartographiques. NaturEssonne. 57 p.

WEGNEZ J., 2022. *Les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 16 p. + annexes.



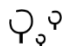


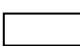





WEGNEZ J., en préparation. *Synthèse sur les habitats agropastoraux franciliens. Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco - Brometalia) [*sites d'orchidées remarquables]*. Conservatoire Botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. XX p. + annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTES DES VÉGÉTATIONS DU SITE

Légende

Motifs et contours

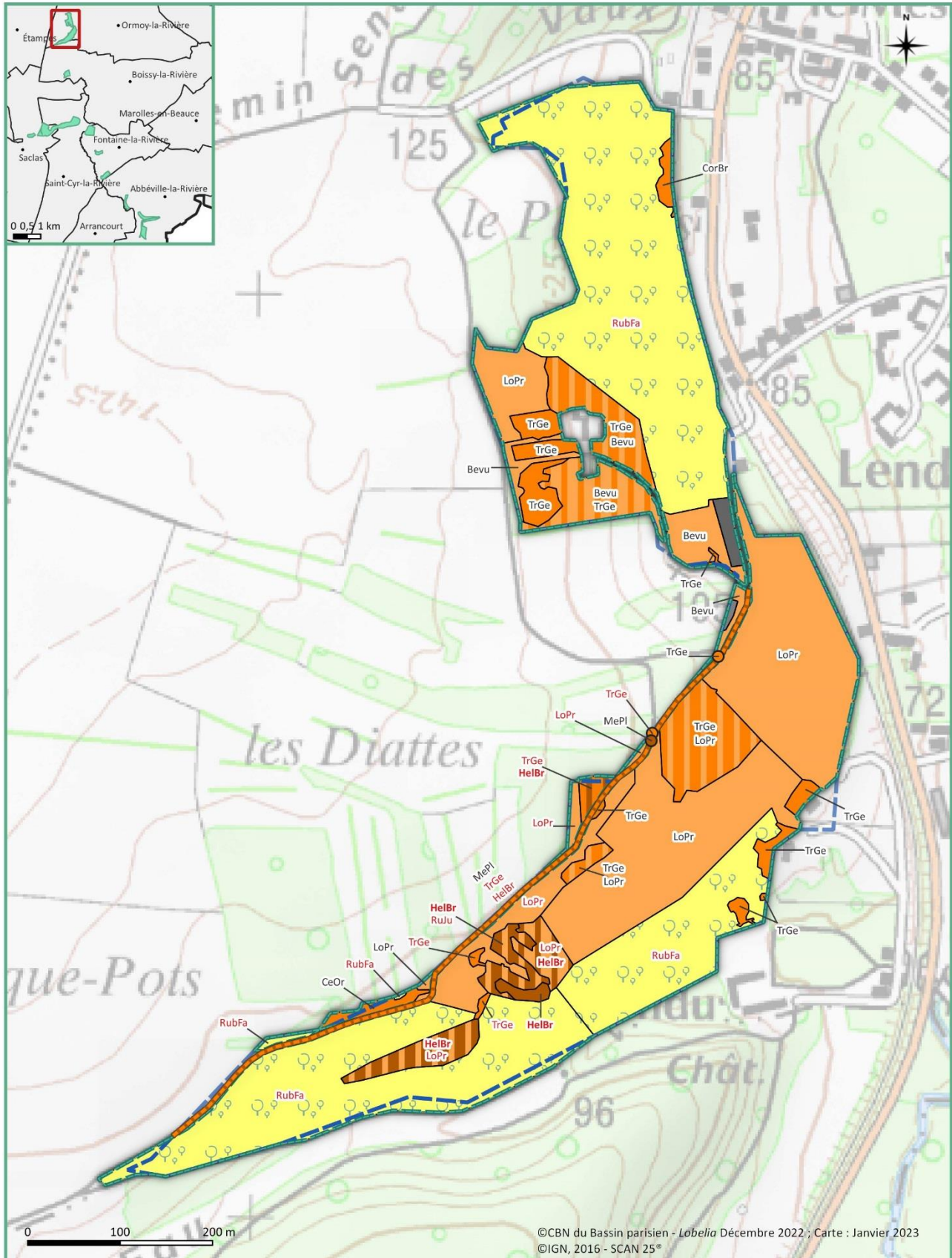
	Forêts		Contours du site CBN du Bassin parisien
	Plantation de ligneux		Contours du site "Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine"
	Cultures		Station surfacique
	Villages		Station ponctuelle
	Terrains en friche		Station linéaire
			Mosaïque de végétations

Végétations Natura 2000
Végétations Natura 2000 et déterminantes pour la constitution de ZNIEFF ÎdF
Végétations autres

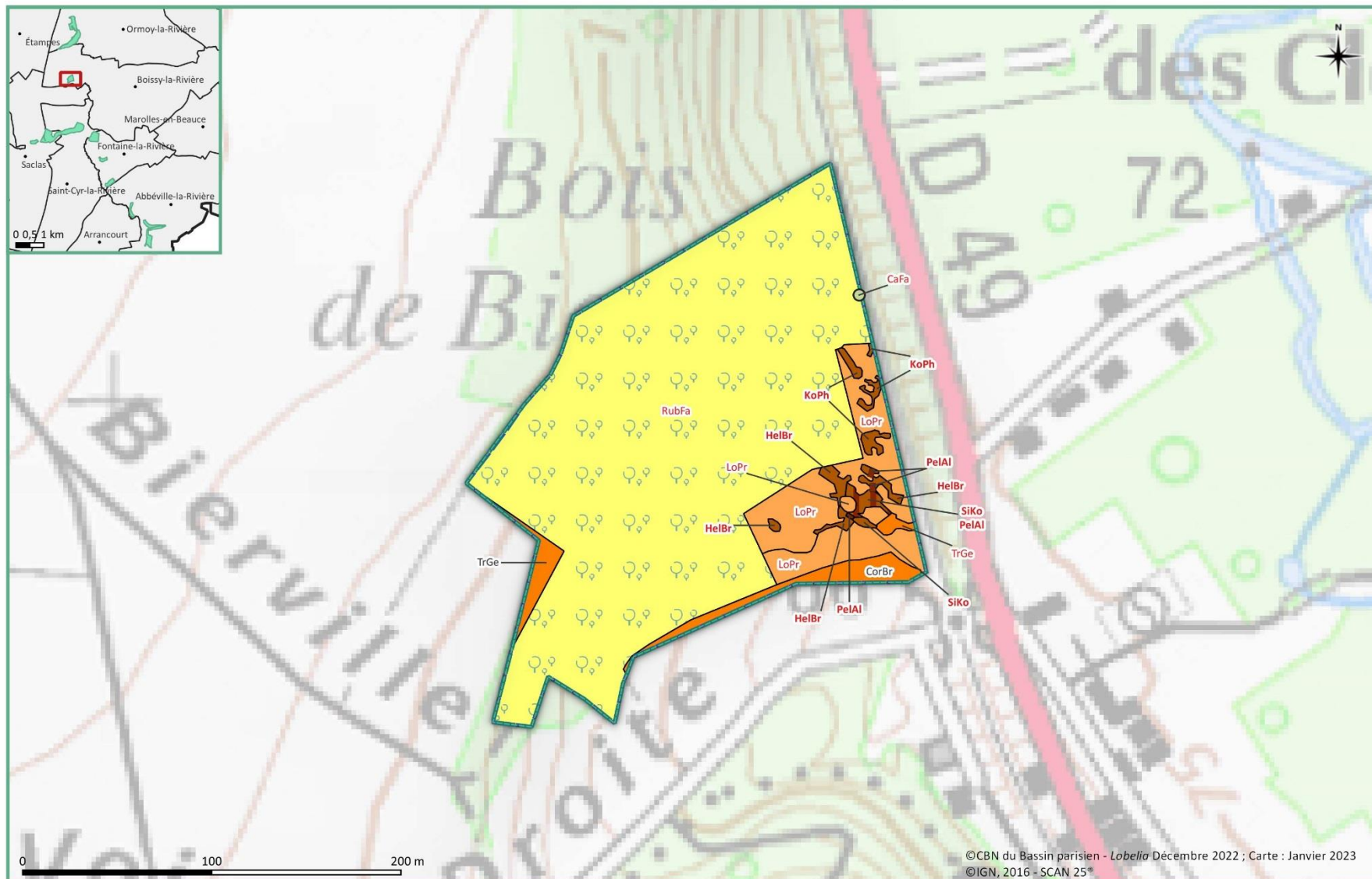
Etiquette	Fiche	Syntaxon	Nom français	Code N2000	ZNIEFF ÎdF
AlCh	.	<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>	Ourlets nitrophiles à Alliaire officinale et Cerfeuil penché	NC	Non
AlSe	2	<i>Alyssa alyssoidis - Sedion albi</i>	Pelouses sur dalles rocheuses basiques à neutres	6110*	Oui
Arla	.	<i>Arction lappae</i>	Friches vivaces mésophiles	NC	Non
AsCe	9	<i>Asplenio trichomanis - Ceterachion officinarum</i>	Végétations des parois rocheuses calcaires ensoleillées	8210	Oui
Bevu	.	<i>Berberidion vulgaris</i>	Fourrés mésoxérophiles	NC	Non
CaFa	.	<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophiles	9130	Non
CeOr	.	<i>Centaureo nemoralis - Origanetum vulgaris</i>	Ourlets mésophiles à Centaurée jacée et Origan commun	NC	Non
ChRo	.	<i>Chelidonio majoris - Robinion pseudoacaciae</i>	Fourrés pionniers secondaires nitratophiles	NC	Non
ClAc	.	<i>Clematido vitalbae - Acerion campestris</i>	Forêts pionnières mésophiles	NC	Non
CorBr	7	<i>Coronillo variae - Brachypodietum pinnati</i>	Ourlets mésoxérophiles à Coronille bigarrée et Brachypode penné	6210	Non
CorBr	.	<i>Coronillo variae - Brachypodietum pinnati</i>	Ourlets mésoxérophiles à Coronille bigarrée et Brachypode penné	NC	Non

DaMe	.	<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Friches vivaces de hautes herbes	NC	Non
EpTe	5	<i>Epipactido - Teucrietum montanae</i>	Pelouses xérophiles à Épipactis rouge sombre et Germandrée des montagnes	6210(*)-28	Oui
FrSa	.	<i>Fraxino excelsioris - Sambucetum nigrae</i>	Fourrés mésophiles à Frêne élevé et Sureau noir	NC	Non
FuCa	5	<i>Fumano procumbentis - Caricetum humili</i>	Pelouses xérophiles à Fumana à tiges retombantes et Laïche humble	6210(*)-28	Oui
GeAl	.	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles	NC	Non
HelBr	4	<i>Helianthemo apennini - Brometum erecti</i>	Pelouses mésoxérophiles à Hélianthème des Apennins et Brome érigé	6210(*)-14	Oui
KoPh	6	<i>Koelerio macranthae - Phleion phleoidis</i>	Pelouses de vivaces sabulo-calcoles	6210(*)-39	Oui
LoPl	.	<i>Lolio perennis - Plantaginion majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées	NC	Non
LoPr	8	<i>Lonicero xylostei - Prunetum mahaleb</i>	Fourrés mésoxérophiles à Cerisier de Sainte-Lucie et Camerisier à balais	6210	Non
LoPr	.	<i>Lonicero xylostei - Prunetum mahaleb</i>	Fourrés mésoxérophiles à Cerisier de Sainte-Lucie et Camerisier à balais	NC	Non
MeCy	.	<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i>	Prés mésophiles à Luzerne lupuline et Crételle	NC	Non
MePl	.	<i>Medicagini lupulinae - Plantaginetum majoris</i>	Prés mésophiles piétinés à Luzerne lupuline et Grand plantain	NC	Non
Onac	.	<i>Onopordion acanthii</i>	Friches vivaces dominées par de grands chardons	NC	Non
PeAl	2	<i>Peltigero rufescentis - Allietum sphaerocephali</i>	Pelouses sur dalles rocheuses à Peltigera rufescens et Ail à tête ronde	6110*-1	Oui
PoCo	.	<i>Polygono arenastri - Coronopodion squamati</i>	Pelouses annuelles piétinées	NC	Non
RubFa	10	<i>Rubio peregrinae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésoxérophiles à Garance voyageuse et Hêtre	9130-2	Non
RuJu	1	<i>Rubo ulmifolii - Juniperetum communis</i>	Fourrés mésoxérophiles à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun	5130-2	Non
SiKo	3	<i>Sileno conicae - Koelerietum macranthae</i>	Pelouses sabulo-calcoles riches en annuelles	6120*-1	Oui
TrGe	7	<i>Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i>	Ourlets mésoxérophiles	6210	Non
TrGe	.	<i>Trifolio medii - Geranienion sanguinei</i>	Ourlets mésoxérophiles	NC	Non

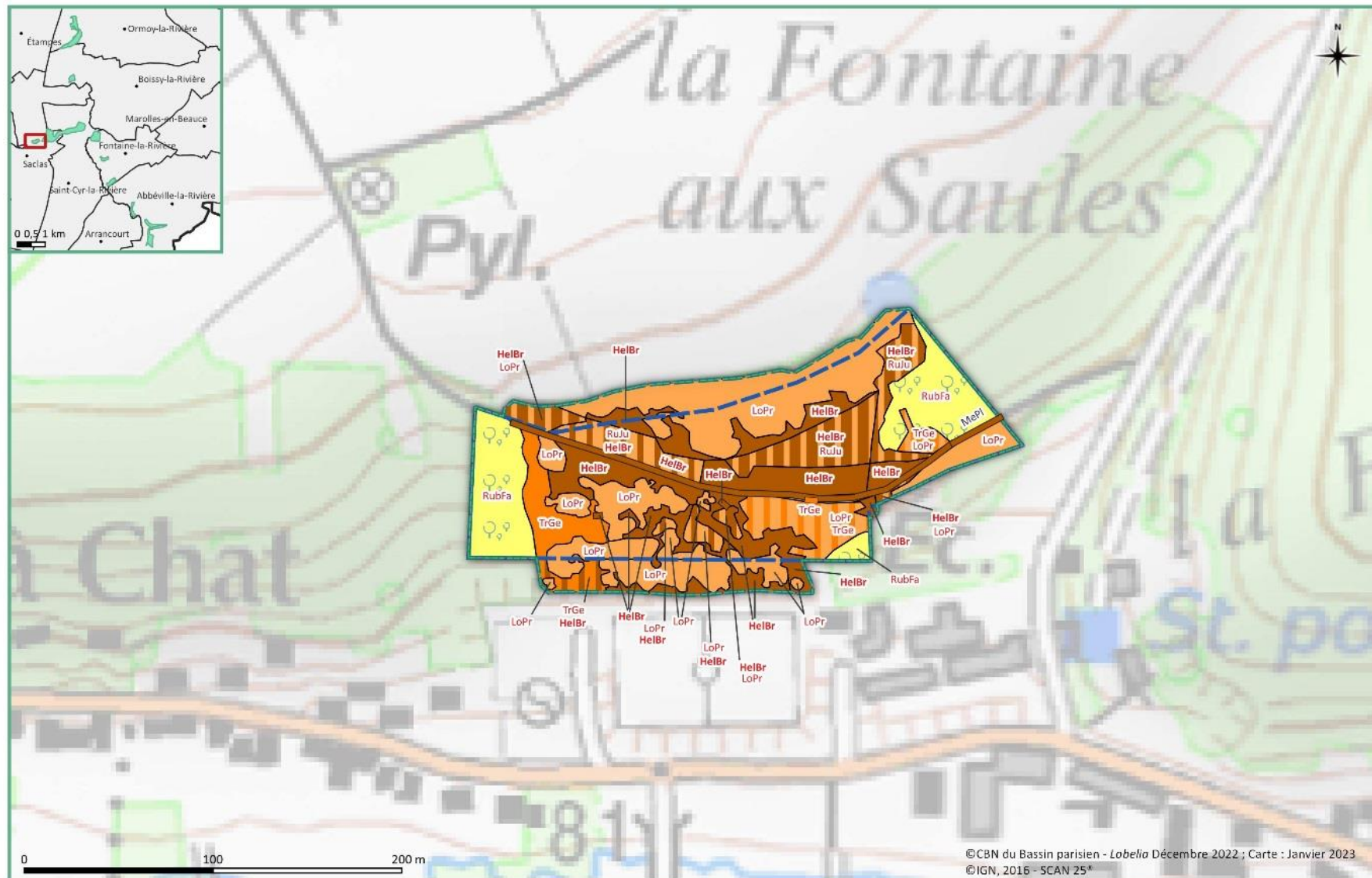
Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » Le Coteau d'Artondu (Ormoy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière)



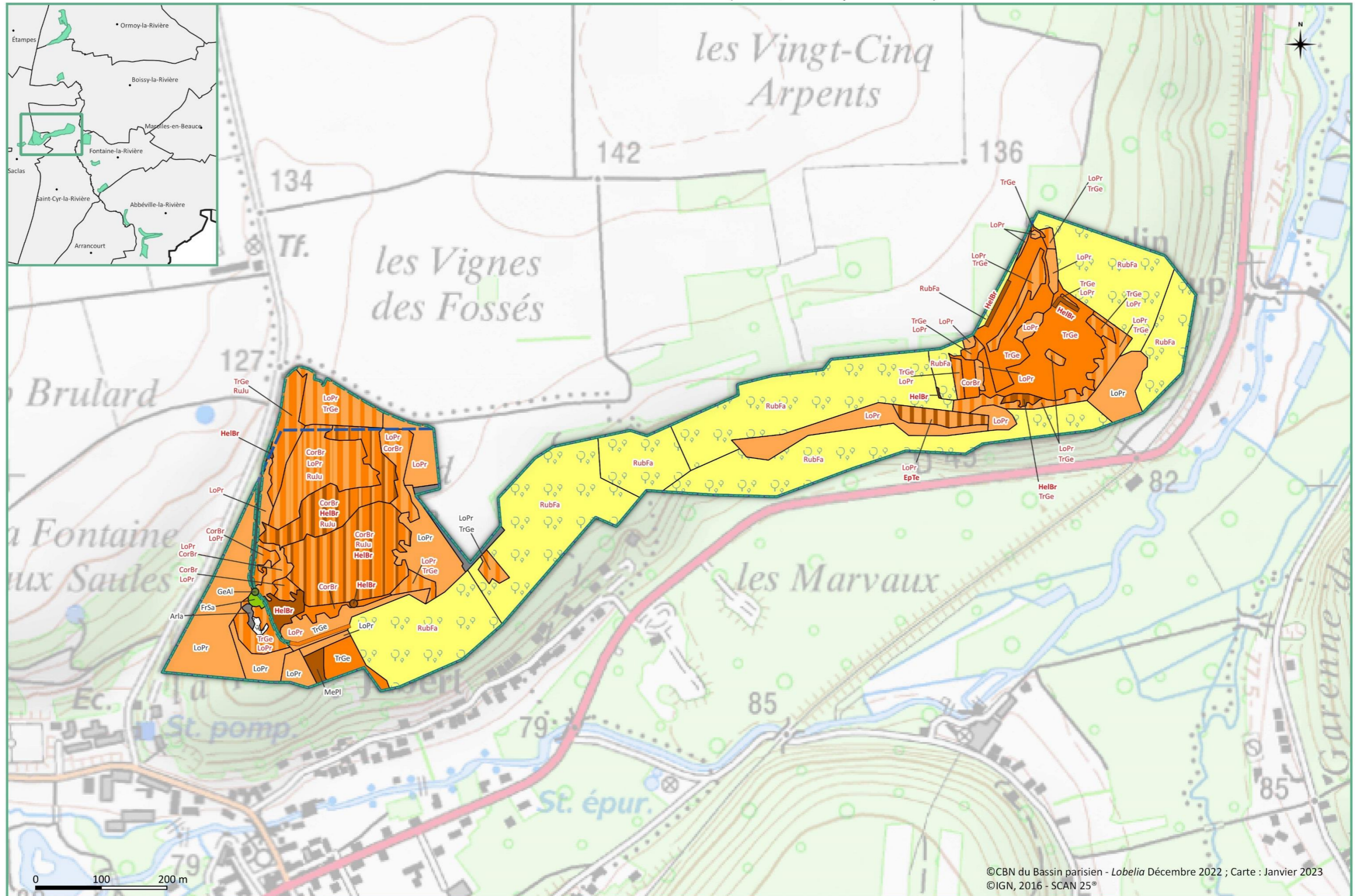
Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Bois de Bierville (Boissy-la-Rivière)



Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Champ Brûlard (Saclas)

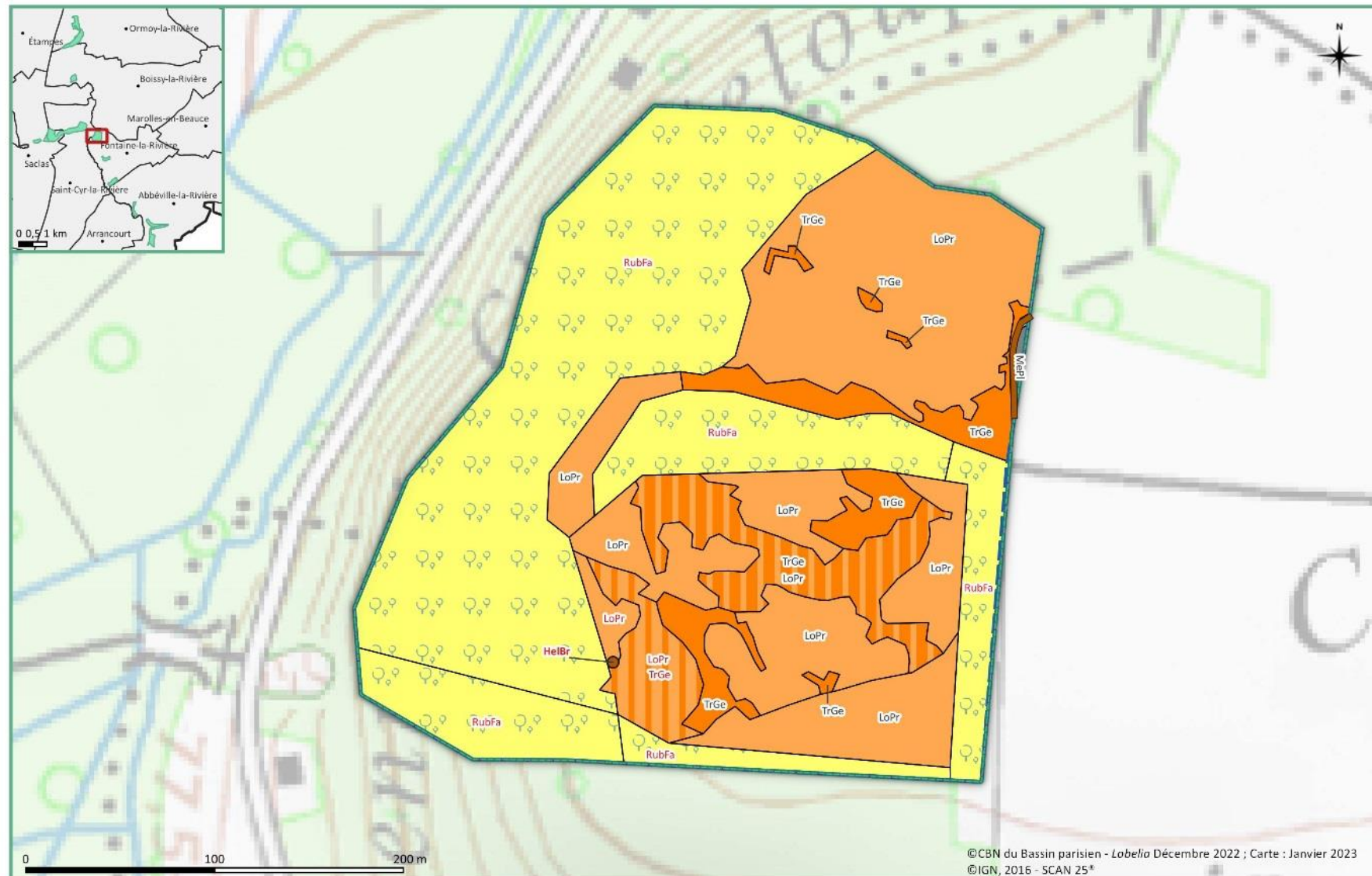


Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
La Fontaine des Ridelles (Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière)

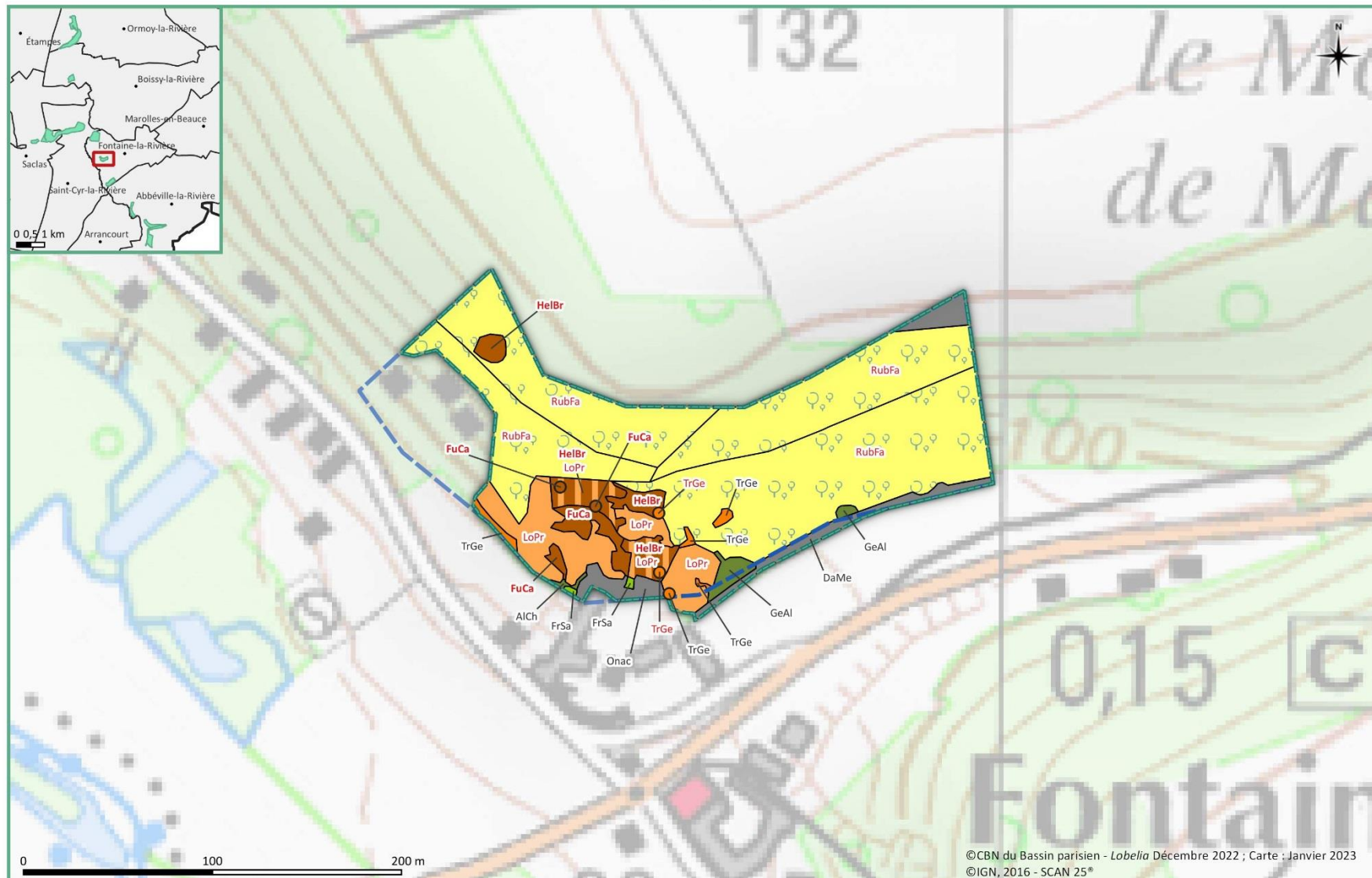


©CBN du Bassin parisien - Lobelia Décembre 2022 ; Carte : Janvier 2023
©IGN, 2016 - SCAN 25°

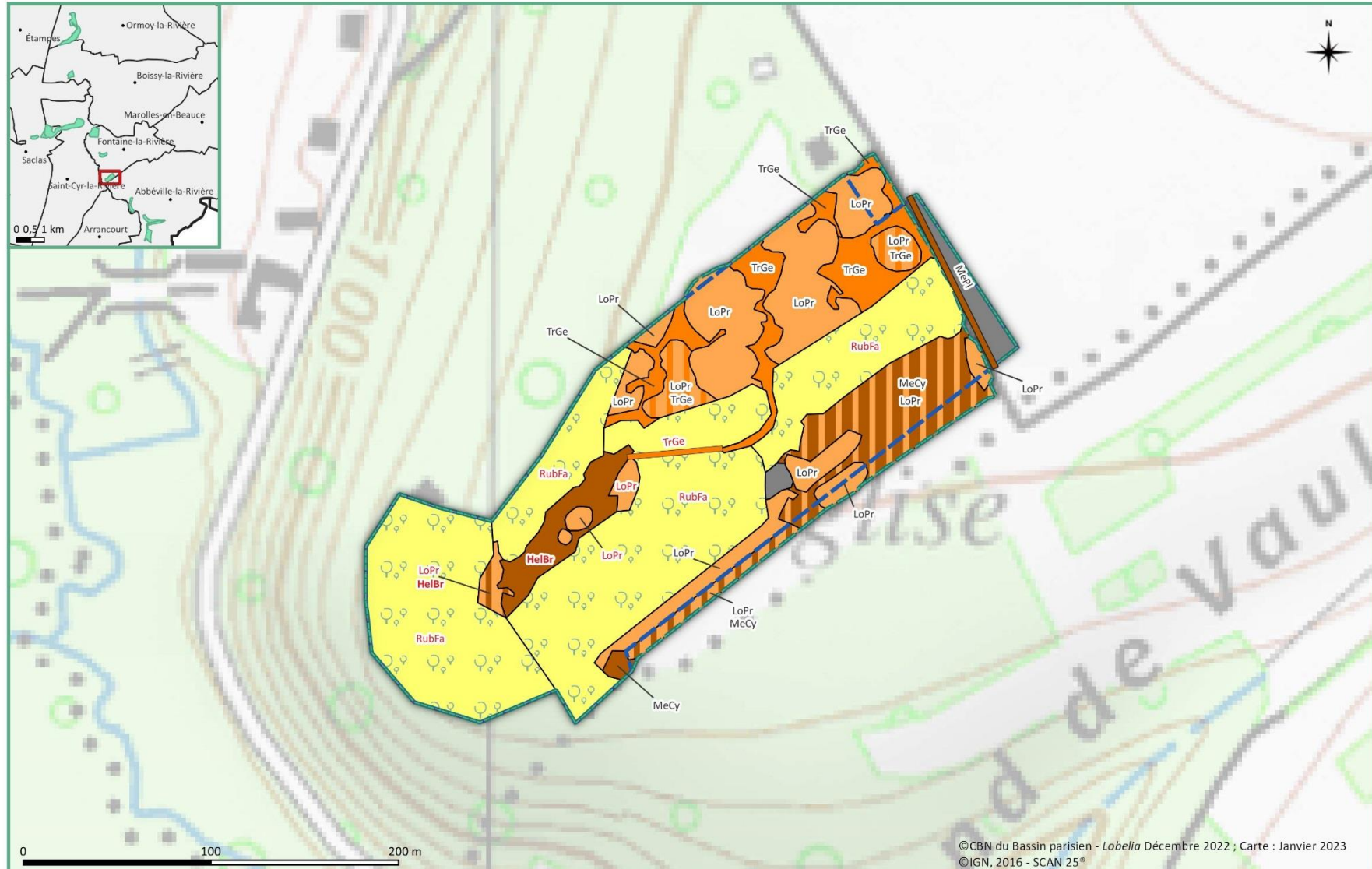
Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Garenne de Chanteloup (Fontaine-la-Rivière)



Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Coteau des Loges (Fontaine-la-Rivière)

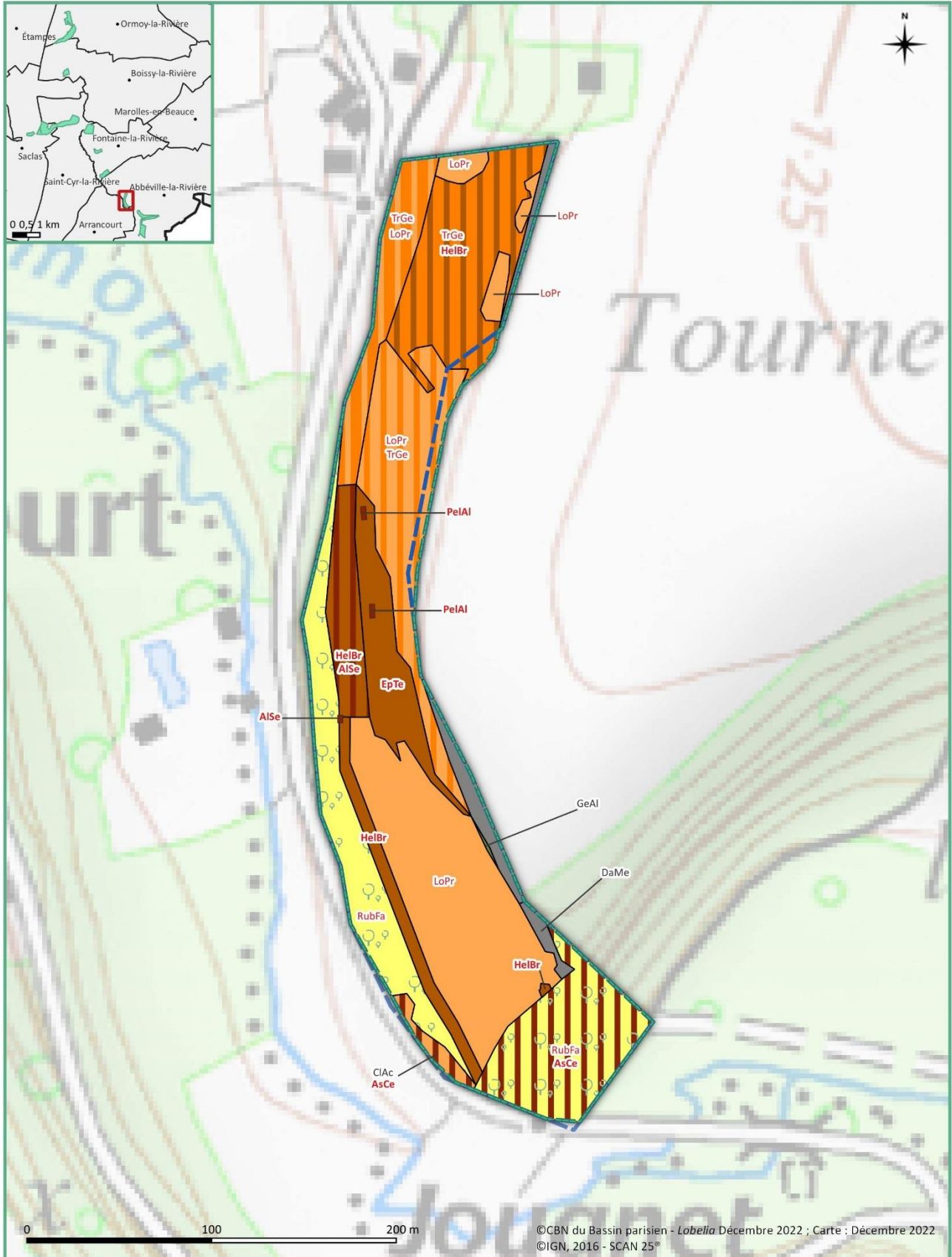


Cartographie des végétations du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Le Carrossier (Fontaine-la-Rivière)



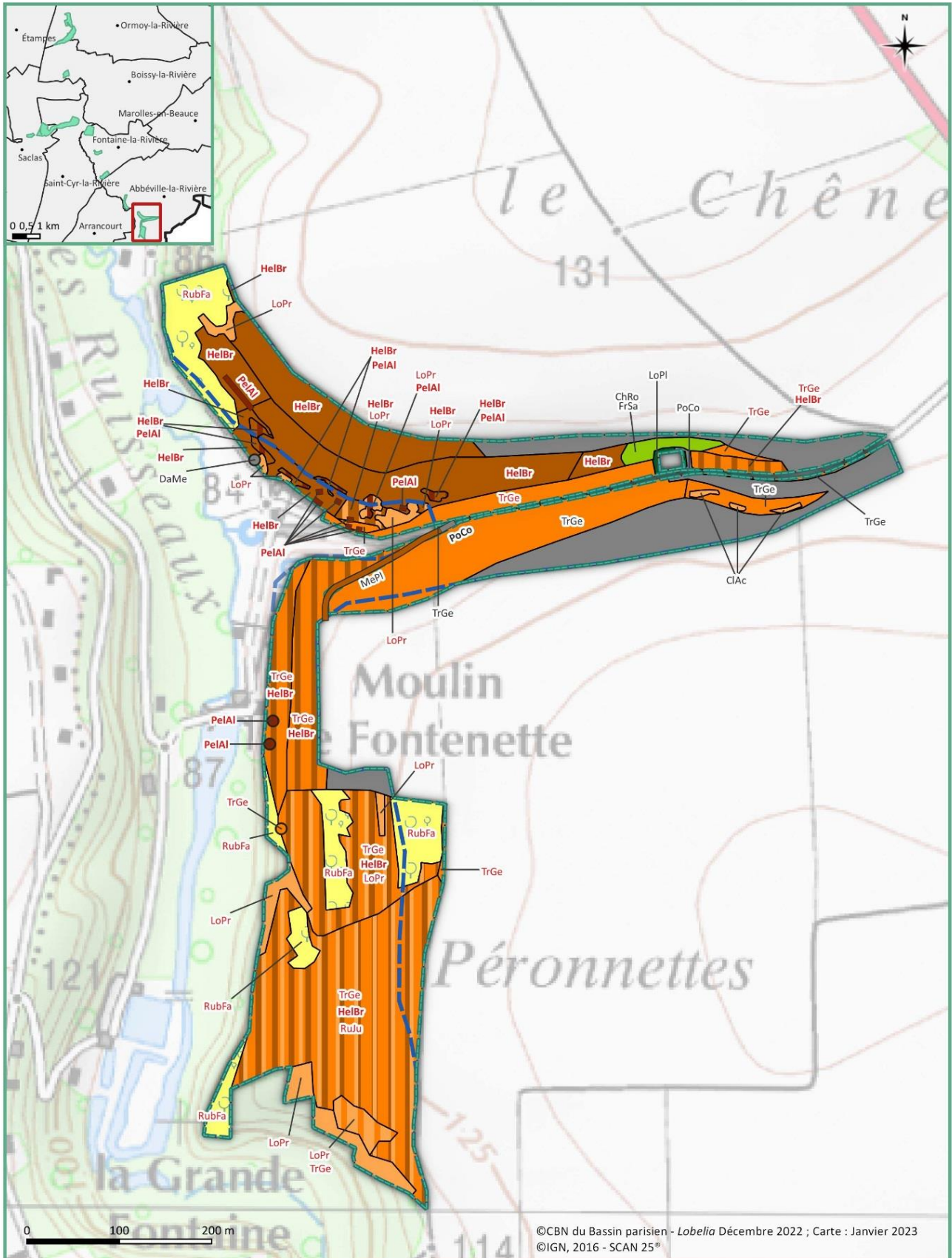


Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » Coteau sous Tourneville (Abbéville-la-Rivière)





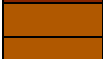








Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » La Ferme de l'Hôpital (Abbéville-la-Rivière)

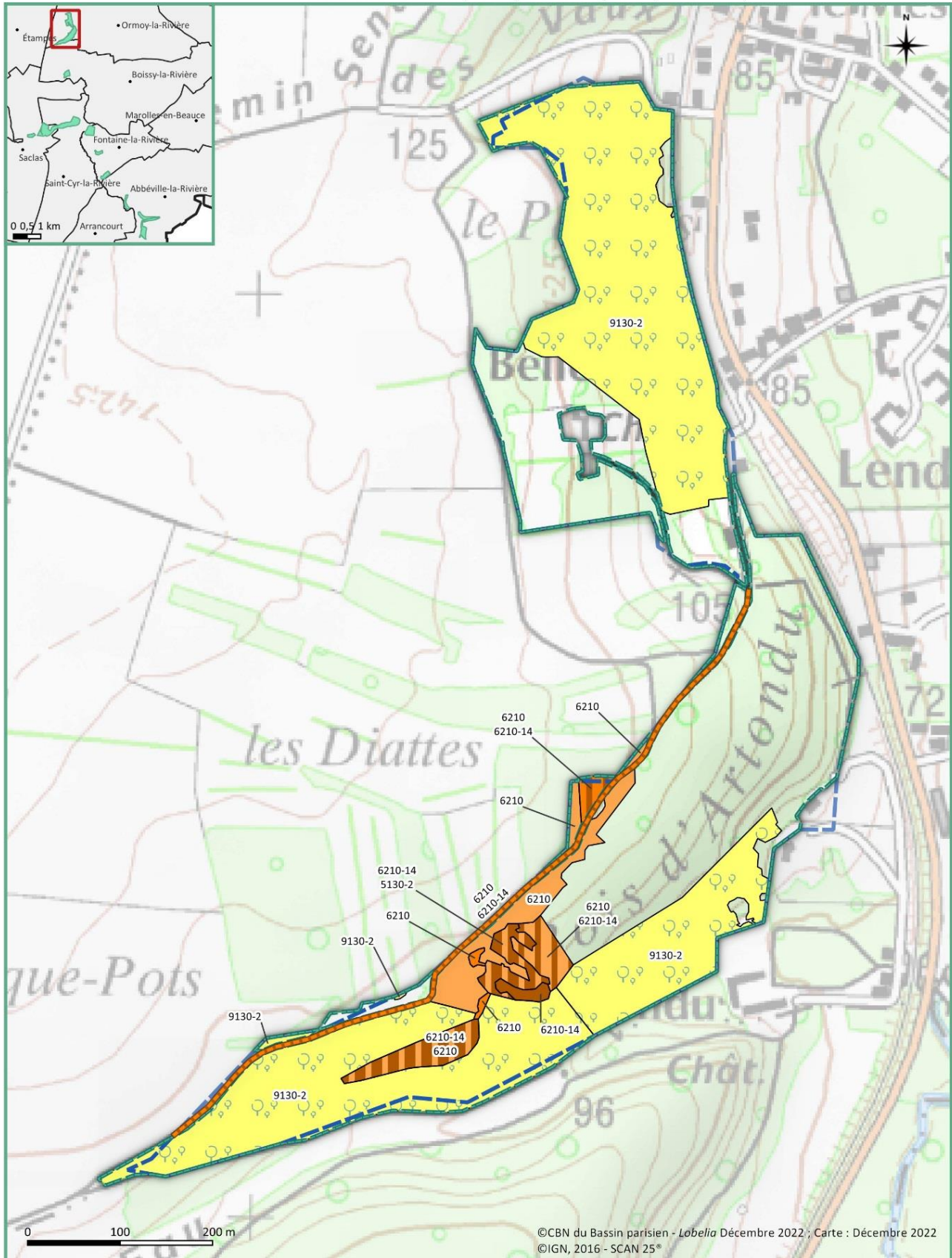


ANNEXE 2 : CARTES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

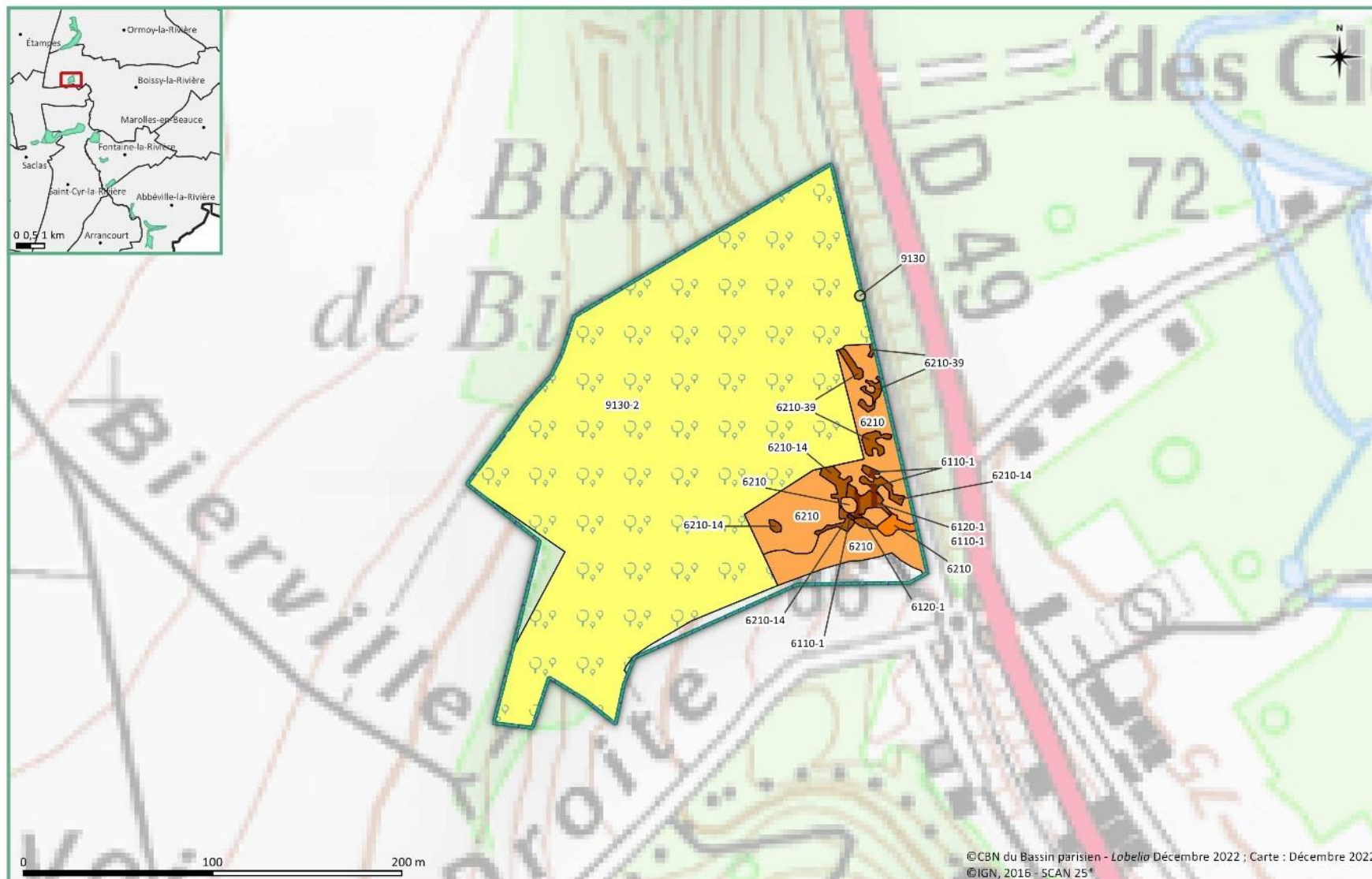
Légende

	Code Natura 2000	Grand type de milieu	Intitulé français de l'habitat Natura 2000
	5130	Fourrés sclérophylles	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
	6110*	Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>
	6120*		Pelouses calcaires de sables xériques
	6210(*)		Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles à xérophiles]
			Faciès d'embuissonnement sur calcaire [Ourlets mésoxérophiles]
			Faciès d'embuissonnement sur calcaire [Fourrés mésoxérophiles]
	8210		Habitats rocheux et grottes
	9130	Forêts	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [Systèmes neutrophiles mésophiles]
			Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [Systèmes basiclines mésoxérophiles]

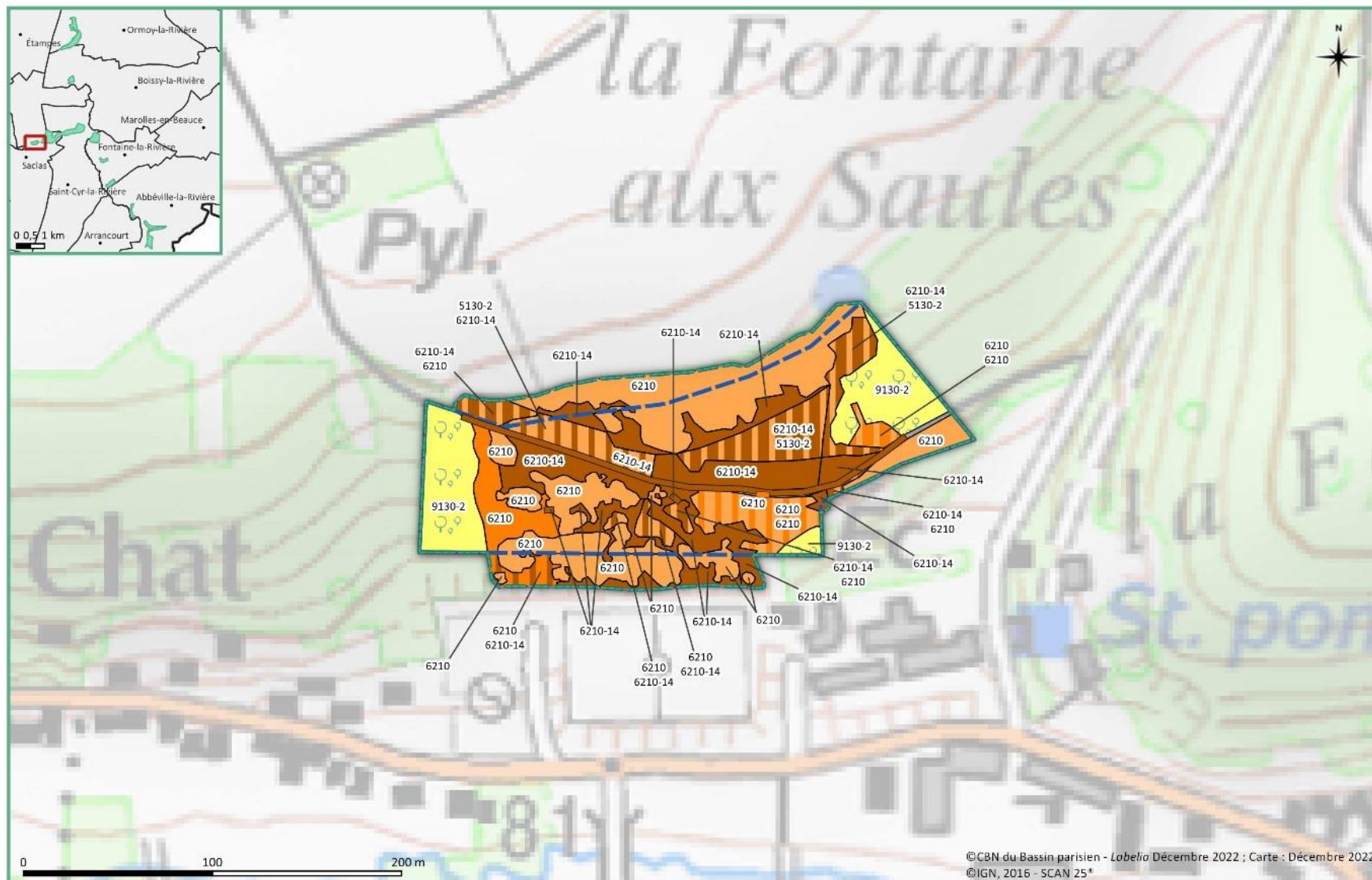
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire
du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Le Coteau d'Artondu (Ormy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière)



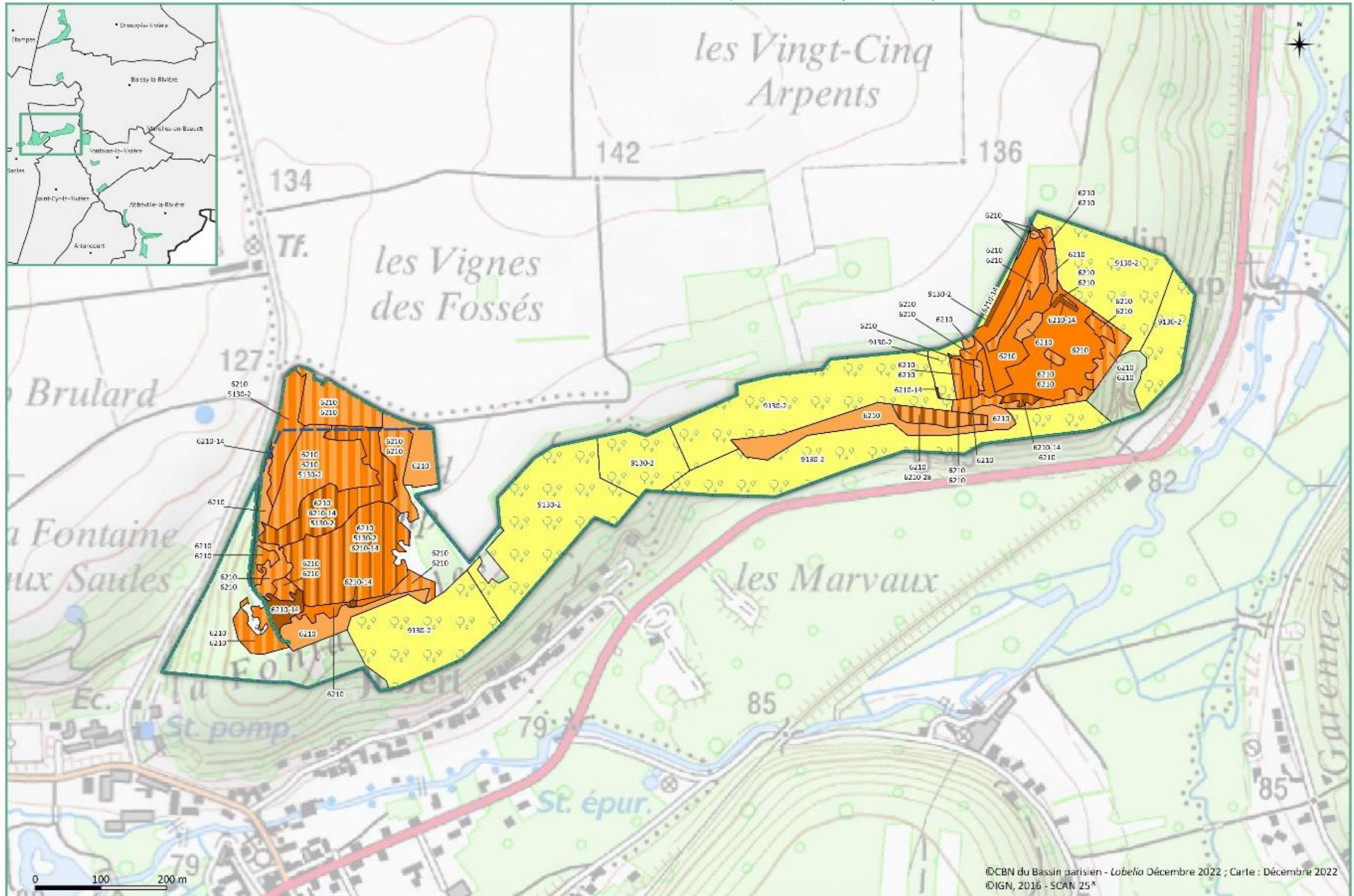
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Bois de Bierville (Boissy-la-Rivière)



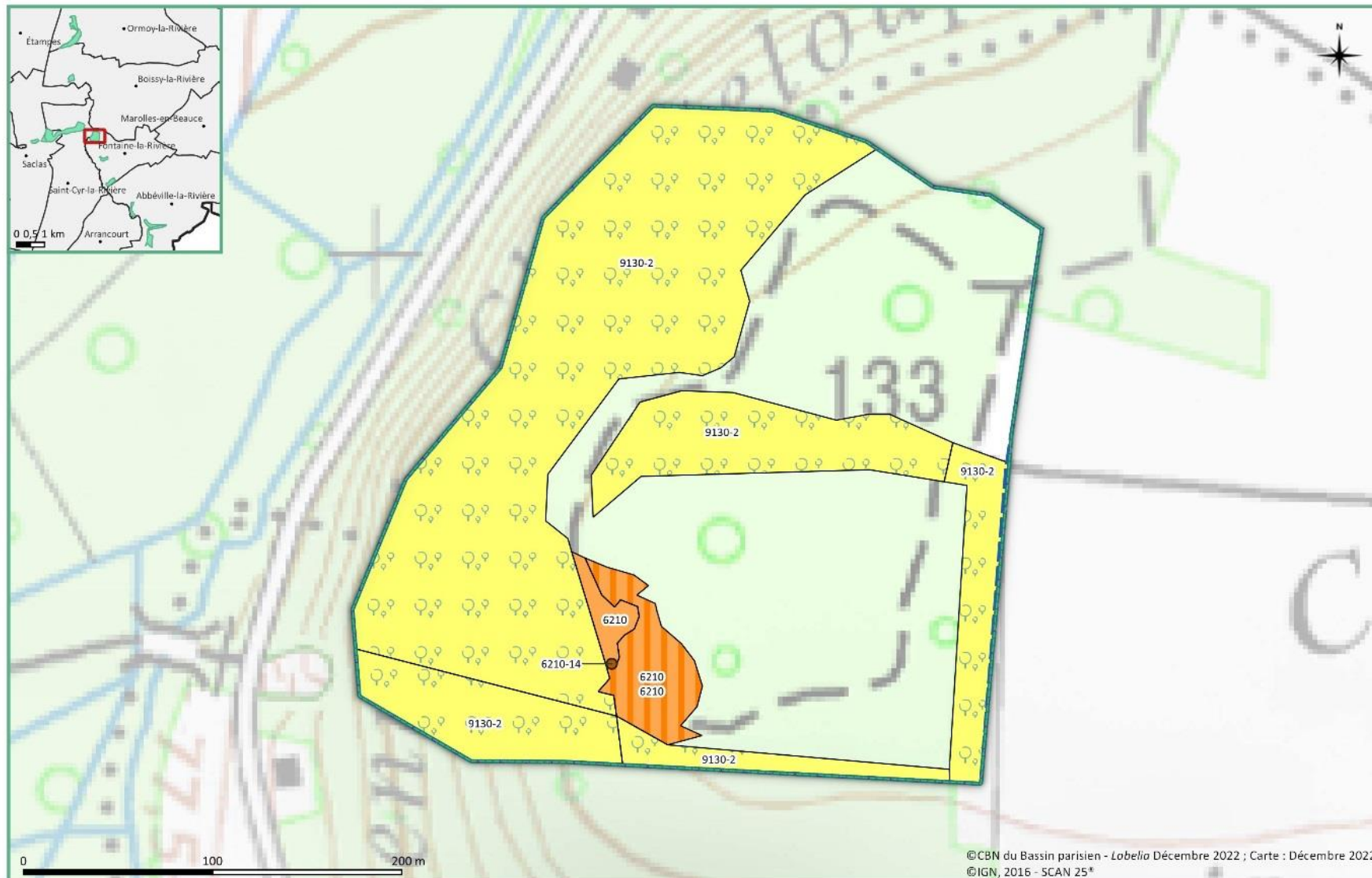
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Champ Brûlard (Saclas)



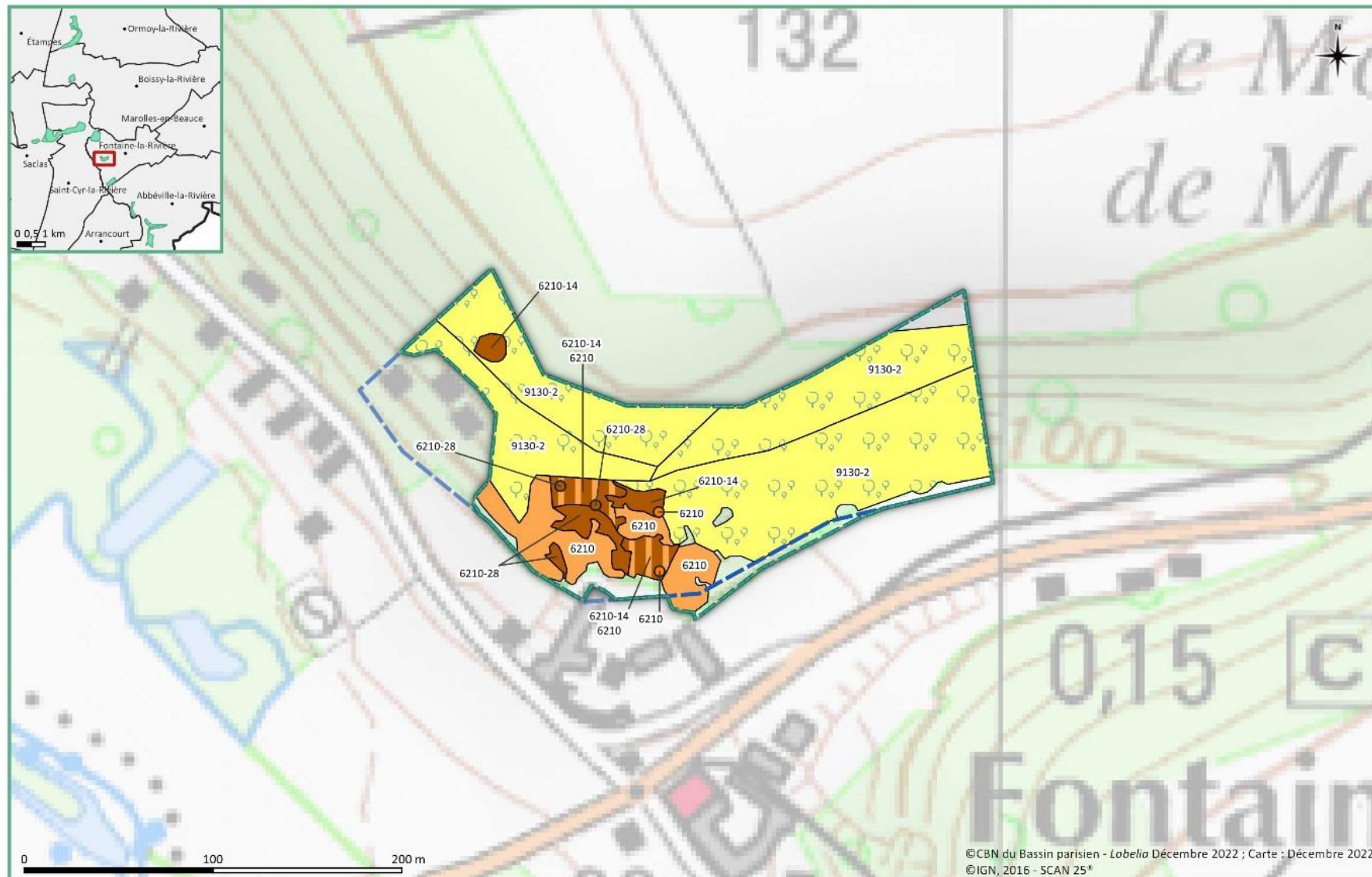
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
La Fontaine des Ridelles (Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière)



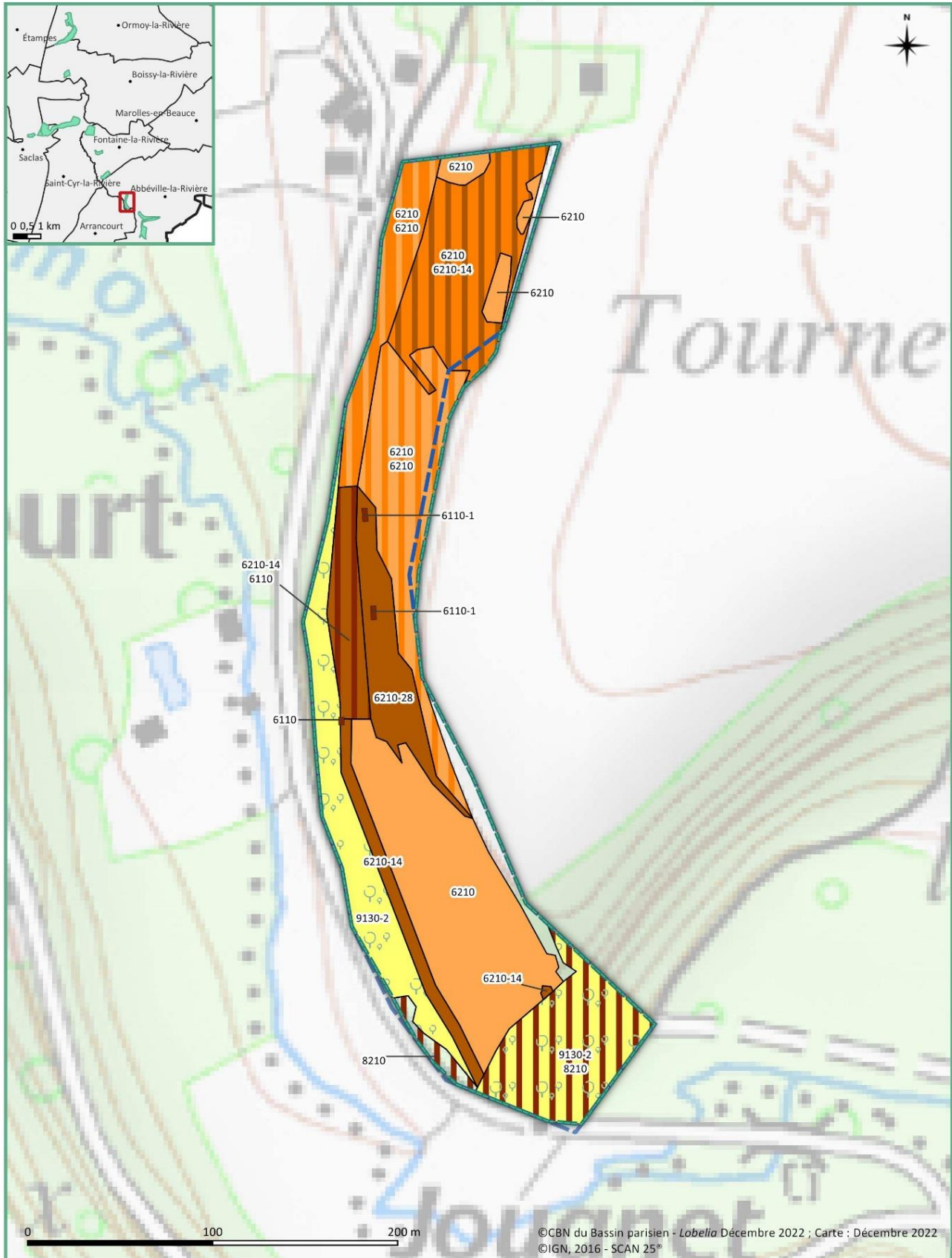
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Garenne de Chanteloup (Fontaine-la-Rivière)



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Coteau des Loges (Fontaine-la-Rivière)

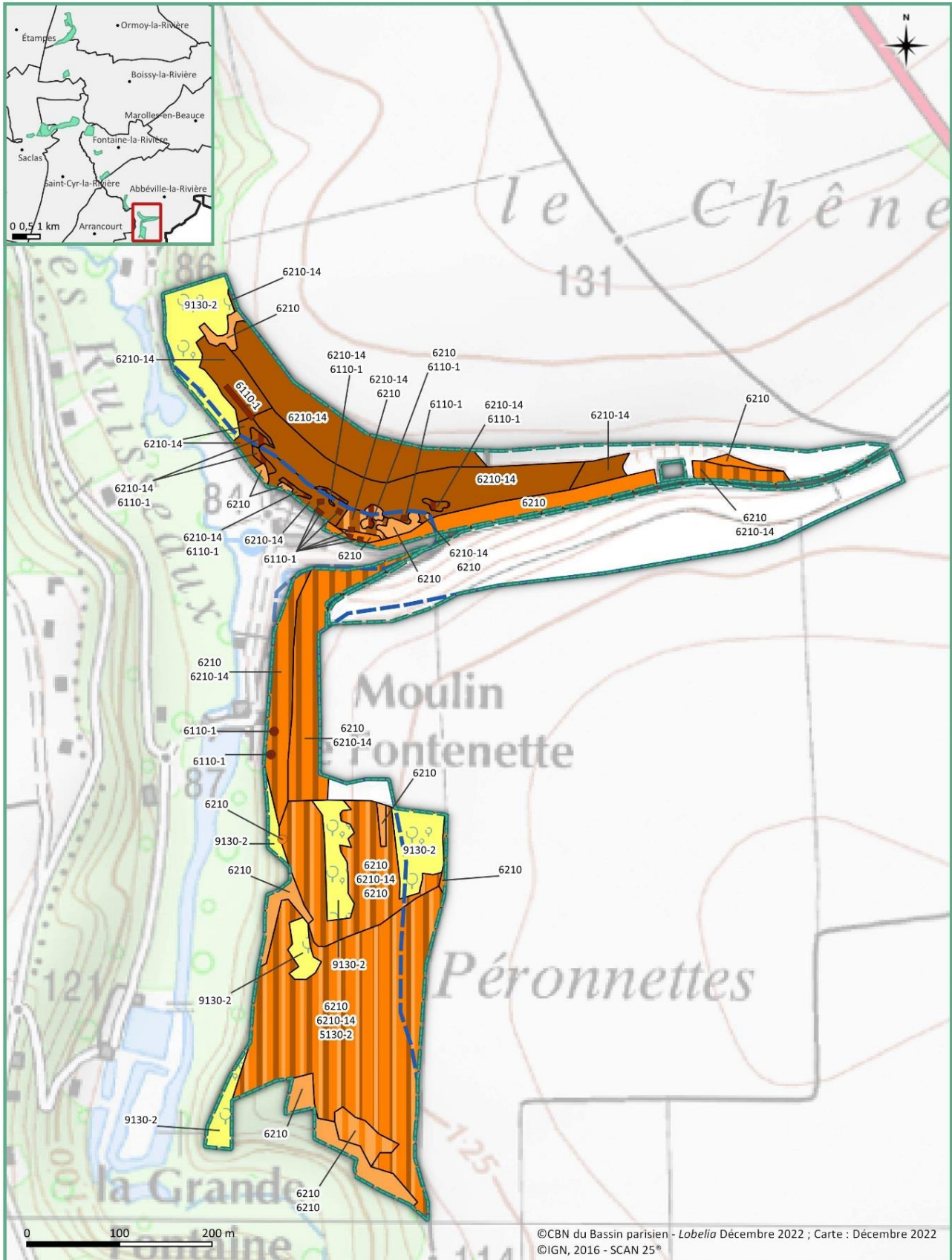


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire
du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
Coteau sous Tourneville (Abbéville-la-Rivière)





Cartographie des habitats d'intérêt communautaire
du site Natura 2000
« Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
La Ferme de l'Hôpital (Abbéville-la-Rivière)



ANNEXE 3 : SURFACES DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE IDENTIFIÉS SUR LE SITE

Syntaxons	Code Natura 2000	Ormoy-la-Rivière / Boissy-la-Rivière	Boissy-la-Rivière	Saclas	Saclas / Saint-Cyr-la-Rivière	Fontaine-la-Rivière			Abbéville-la-Rivière		Surface totale (m²)	Surface totale (ha)
		Le Coteau d'Artondu	Bois de Bierville	Champ Brûlard	La Fontaine des Ridelles	Garenne de Chanteloup	Coteau des Loges	Le Carrossier	Coteau sous Tourneville	La Ferme de l'Hôpital		
<i>Alyso alyssoidis-Sedion albi</i>	6110*	97,7175	.	97,7175	0,00977175
<i>Asplenio trichomanis-Ceterachion officinarum</i>	8210	537,7464	.	537,7464	0,05377464
<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	9130	.	625	625	0,0625
<i>Coronillo variaae-Brachypodietum pinnati</i>	6210	.	.	.	35962,6274	35962,6274	3,59626274
<i>Epipactido - Teucrietum montanae</i>	6210(*)-28	.	.	.	616,9648	.	.	.	2346,15385	.	2963,11865	0,296311865
<i>Fumano procumbentis-Caricetum humilis</i>	6210(*)-28	1769,3484	.	.	.	1769,3484	0,17693484
<i>Helianthemo apennini-Brometum erecti</i>	6210(*)-14	5805,75925	345,9732	7881,6149	6875,11645	562,5	1052,4491	1625,384	5735,6486	45310,66905	75195,11455	7,519511455
<i>Koelerio macranthae-Phleion phleoidis</i>	6210-39	.	213,53775	213,53775	0,021353775
<i>Lonicero xylostei-Prunetum mahaleb</i>	6210	12327,6636	3931,8102	9344,8351	47549,7649	2401,684	3317,2334	703,3679	12999,6595	10375,8694	102951,888	10,2951888
<i>Peltigero rufescentis-Allietum sphaerocephali</i>	6110*-1	.	37,6796	1,20965	729,7599	768,64915	0,076864915
<i>Rubio peregrinae-Fagetum sylvaticae</i>	9130-2	118756,467	29716,5717	3933,7713	151476,006	49168,206	20373,554	24443,935	8060,7688	17887,0308	423816,3106	42,38163106
<i>Rubo ulmifolii-Juniperetum communis</i>	5130-2	521,1804	.	1079,3942	6403,38725	3815,9244	11819,88625	1,181988625
<i>Sileno conicae-Koelerietum macranthae</i>	6120*-1	.	148,3566	148,3566	0,01483566
<i>Trifolio medii-Geranienion sanguinei</i>	6210	1431,2861	112,9743	1725,15385	39784,1222	1130,7156	1125	79,2488	7543,7732	52906,5074	105838,7815	10,58387815
		138842,3564	35131,90335	23964,76935	288667,989	53263,1056	27637,5849	26851,9357	37322,6775	131025,761	762708,0827	76,27080827

ANNEXE 4 : LISTE DES TAXONS OBSERVÉS SUR LE SITE DEPUIS 2000

Pour chaque taxon, sont précisés le statut d'indigénat régional (Statut ÎdF), la rareté régionale (Rareté ÎdF), la cotation de la liste rouge régionale (Liste Rouge ÎdF), la protection nationale éventuelle, la protection régionale éventuelle, le rattachement ou non à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (ZNIEFF ÎdF), l'inscription ou non à la liste régionale des plantes exotiques envahissantes (PEE ÎdF) ainsi que l'année de sa dernière observation sur le site. Toutes les informations relatives aux différents statuts sont extraites du *Catalogue de la flore d'Île-de-France* (CBNBP, 2020). L'année de dernière observation est issue des bases de données du CBN du Bassin parisien et des prospections 2022.

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acénaie	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane, Plane	Eurynaturalisé	CC	NA	2022
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	Eurynaturalisé	CCC	NA	2022
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette	Indigène	R	LC	2018
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	Indigène	AR	LC	2015
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés	Indigène	AR	LC	2010
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	Indigène	RR	VU	.	.	X	.	2022
<i>Anemone pulsatilla</i> L., 1753	Pulsatille vulgaire	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Indigène	AR	LC	2010
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables	Indigène	AR	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs	Indigène	C	LC	2019
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée	Indigène	AC	LC	2018
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à parois fines, Sabline grêle	Indigène	AR	DD	2019
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	Indigène	C	LC	2022
<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge	Indigène	RR	VU	.	.	X	.	2022
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Indigène	CC	LC	2018
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	Indigène	AR	LC	2022
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Asplenium rotundifolium</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles	Indigène	CC	LC	2022
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	Indigène	AR	LC	2022
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	Eurynaturalisé	AC	NA	.	.	.	Potentielles implantées	2022
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Indigène	AC	LC	2022
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, Cotonnière dressée	Indigène	RR	EN	.	.	X	.	2022
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème	Indigène	RRR	VU	.	X	X	.	2010

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Indigène	CC	DD	2022
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	Indigène	AC	LC	2022
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Indigène	C	LC	2022
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i> (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge	Indigène	CC	NA	2022
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	Eurynaturalisé	C	NA	.	.	.	Potentielles implantées	2022
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque	Indigène	RRR	CR*	.	.	X	.	2022
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux, Percefeuille	Indigène	AC	LC	2022
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	Eurynaturalisé	AC	NA	2022
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	Indigène	AC	LC	2019
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	Indigène	CCC	LC	2010
<i>Carduus nutans</i> L., 1753	Chardon penché	Indigène	AC	LC	2022
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps	Indigène	AR	LC	2022
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée	Indigène	CC	LC	2022
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic	Indigène	CC	LC	2022
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina commune, Chardon doré	Indigène	AC	LC	2022
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Carthamus mitissimus</i> L., 1753	Cardoncelle mou	Indigène	RR	NT	.	X	X	.	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Catopodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide	Indigène	C	LC	2022
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centauree de Debeaux	Indigène	CC	LC	2019
<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	Centauree jacée (Groupe)	Indigène	.	NA	2022
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centauree scabieuse	Indigène	AC	LC	2022
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	Indigène	AR	LC	2022
<i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	Indigène	R	LC	2013
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Indigène	CCC	LC	2019
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	Indigène	AR	LC	2019
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à 5 étamines, Céraiste variable	Indigène	AC	LC	2022
<i>Ceratochloa carinata</i> (Hook. & Arn.) Tutin, 1952	Brome de Californie, Brome caréné	?	?	NA	2022
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Chérophylle penché, Couquet	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige	Indigène	AR	LC	2022
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux	Indigène	AR	LC	2017
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux goux	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic	Indigène	AR	LC	2022
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	Indigène	CC	LC	2009
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	Indigène	C	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Coronilla minima</i> L., 1756	Coronille naine, Coronille mineure	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	Indigène	C	LC	2022
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	Cotonéaster horizontal	Planté/cultivé	.	NA	.	.	.	Potentielles implantées	2022
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	Indigène	AC	LC	2018
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois	Indigène	AC	LC	2022
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Oeillet des Chartreux	Indigène	R	LC	2022
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps	Indigène	CC	LC	2022
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	Indigène	C	LC	2022
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Froment des haies	Indigène	AC	LC	2022
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge	Indigène	R	NT	.	.	X	.	2022
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactis à petites feuilles	Indigène	RRR	CR	.	.	X	.	2022
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle, Érigéron annuel	Eurynaturalisé	C	NA	.	.	.	Potentielles implantées	2022
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Eurynaturalisé	CCC	NA	2018
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	Indigène	CC	LC	2022
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre	Indigène	CC	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	Indigène	CCC	LC	2015
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Indigène	AC	LC	2022
<i>Euphrasia stricta</i> D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2019
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fouteau	Indigène	CC	LC	2022
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Indigène	AC	LC	2022
<i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809	Fétuque de Léman	Indigène	AR	LC	2019
<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Timbal-Lagrave	Indigène	AR	LC	2022
<i>Festuca ovina</i> (Groupe)	Fétuque ovine (Groupe)	Indigène	.	NA	2022
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Immortelle d'Allemagne	Indigène	R	LC	2018
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière spatulée, Cotonnière à feuilles spatulées	Indigène	R	VU	2010
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Héliantheme nain	Indigène	RR	NT	.	.	X	.	2022
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Indigène	RRR	VU	.	.	X	.	2012
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	Indigène	CC	LC	2019
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon	Indigène	CC	LC	2022
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Indigène	CCC	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun	Indigène	AC	LC	2022
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco, 2011	Avoine des prés	Indigène	AR	VU	2017
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	Indigène	R	NT	2019
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon	Indigène	AR	LC	2022
<i>Hieracium lachenalii</i> Suter, 1802	Épervière vulgaire	Indigène	AC	LC	2022
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	Indigène	C	LC	2022
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	Indigène	AC	LC	2022
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres	Indigène	RR	NT	.	X	X	.	2019
<i>Hyoscyamus niger</i> L., 1753	Jusquiame noire	Indigène	RR	EN	2022
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	Indigène	CC	LC	2019
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse	Indigène	C	LC	2022
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant	Indigène	AC	LC	2022
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	Indigène	CC	LC	2022
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier	Eurynaturalisé	CC	NA	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	Indigène	AR	LC	2022
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	Indigène	CC	LC	2018
<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	Koélérie grêle, Koélérie à grandes fleurs	Indigène	R	LC	2022
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	Koélérie pyramidale	Indigène	AR	LC	2022
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Faux-ébénier, Cytise, Aubour	Eurynaturalisé	AC	NA	2022
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrilla	Indigène	C	LC	2015
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule	Indigène	C	LC	2018
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	Indigène	CCC	LC	2010
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Indigène	CC	LC	2022
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Indigène	AC	LC	2017
<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Indigène	AC?	NA	2019
<i>Leucanthemum vulgare</i> (Groupe)	Marguerite (Groupe)	Indigène	.	NA	2018
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne, Raisin de chien	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille	Indigène	RR	NT	.	.	X	.	2022
<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	Indigène	AR	LC	2018
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	Indigène	C	LC	2022
<i>Linum leonii</i> F.W.Schultz, 1838	Lin des Alpes, Lin français	Indigène	RRR	EN	.	X	X	.	2022
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	Indigène	CCC	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	Indigène	CC	LC	2022
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Mauve hérissée	Indigène	R	VU	2022
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	Indigène	AR	LC	2022
<i>Medicago monspeliaca</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	Indigène	RRR	CR	.	X	X	.	2022
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	Indigène	RRR	CR*	2018
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>falcata</i> (L.) Arcang., 1882	Luzerne sauvage	Indigène	RR	CR	2012
<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Mélampyre des champs	Indigène	AC	LC	2022
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	Indigène	C	LC	2022
<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey., 1973	Tabouret perfolié	Indigène	AR	LC	2019
<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride	Indigène	AC	LC	2022
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	Indigène	AC	LC	2022
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé	Indigène	AR	LC	2018
<i>Myosotis discolor</i> Pers., 1797	Myosotis bicolor, Myosotis changeant	Indigène	R	LC	2018
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers	Indigène	AC	LC	2022
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	Indigène	CC	LC	2022
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge, Euphrase rouge	Indigène	CC	LC	2022
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	Indigène	RR	EN	.	.	X	.	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime	indigène	CC	NA	2022
<i>Onopordum</i> <i>acanthium</i> L., 1753	Onopordon faux- acanthé, Chardon aux ânes	Indigène	AC	LC	2022
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Indigène	C	LC	2022
<i>Ophrys aranifera</i> Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Ophrys</i> <i>insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	Indigène	AR	LC	2022
<i>Orchis</i> <i>anthropophora</i> (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme- pendu	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Orchis militaris</i> L., 1753	Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué	Indigène	AR	LC	2018
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	Indigène	C	LC	2022
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	Indigène	R	VU	.	.	X	.	2022
<i>Origanum</i> <i>vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Orobanche</i> <i>amethystea</i> Thuill., 1799	Orobanche violette, Orobanche du Panicaud	Indigène	AR	LC	2022
<i>Orobanche</i> <i>hederae</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre	Indigène	R	LC	2022
<i>Orobanche</i> <i>picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride, Orobanche du Picris	Indigène	C	LC	2022
<i>Orobanche</i> <i>teucryi</i> Holandre, 1829	Orobanche de la germandrée	Indigène	RR	VU	.	.	X	.	2022
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Parthenocissus</i> <i>quinquefolia</i> (L.) Planch., 1887	Vigne vierge à cinq feuilles, Vigne- vierge	Sans objet	.	NA	2010
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinaciacier	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Petrorhagia</i> <i>prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	Indigène	AR	LC	2019
<i>Phleum</i> <i>nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni	Indigène	CC	NA	2017
<i>Phleum</i> <i>phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Picea</i> sp	Epicéa	Planté/cultivé	?	NA	2022
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle	Indigène	C	LC	2022
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Petit boucage, Persil de Bouc	Indigène	C	LC	2018
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Eurynaturalisé	C	NA	2022
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Indigène	CCC	LC	2017
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Indigène	C	LC	2022
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres	Indigène	C	LC	2022
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	Indigène	AR	LC	2022
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Polycnemum majus</i> A.Braun, 1841	Grand polycnème, Grand Polycnème	Indigène	RRR	CR	.	X	X	.	2010
<i>Polygala calcareo</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire, Polygala du calcaire	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînage	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Polypodium vulgare</i> (Groupe)	Réglisse des bois, Polypode vulgaire (Groupe)	Indigène	?	NA	2022
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Fraisier de Duchesne, Fraisier d'Inde	Eurynaturalisé	AC	NA	2019
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille dressée, Potentille droite	Eurynaturalisé	R	NA	2022
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus	Indigène	AC	LC	2022
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Indigène	CC	LC	2022
<i>Primula veris</i> L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	Indigène	CCC	LC	2017
<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Scholler, 1775	Brunelle à grandes fleurs	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2019

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Indigène	CCC	LC	2009
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	Eurynaturalisé	AC	NA	.	.	.	Avérées implantées	2022
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte- Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel	Indigène	C	LC	2022
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	Indigène	CCC	LC	2010
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Indigène	AC	LC	2022
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin	Indigène	CCC	LC	2010
<i>Quercus x streimeri</i> Heuff. ex Freyn, 1878	Chêne	Indigène	?	NA	2022
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	Indigène	CC	LC	2022
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Indigène	CCC	LC	2019
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	Indigène	CC	LC	2022
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Indigène	C	LC	2022
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	Indigène	CC	LC	2022
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux- acacia, Carouge	Eurynaturalisé	CCC	NA	.	.	.	Avérées implantées	2022
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Rosa subsect. caninae</i> (Groupe)	Rosier des chiens (Groupe)	Indigène	C?	NA	2022
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	Indigène	R	LC	2022
<i>Rubus caesius</i> (Groupe)	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue (Groupe)	Indigène	?	NA	2022
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune (Groupe)	Indigène	.	NA	2022
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	Indigène	C	LC	2022
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier	Indigène	CCC	LC	2022

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	Indigène	C	LC	2022
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	Indigène	CC	LC	2022
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	Indigène	AC	LC	2022
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	Indigène	C	LC	2013
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre	Indigène	CC	LC	2022
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	Indigène	C	LC	2022
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Seseli montanum</i> L., 1753	Séséli des montagnes	Indigène	AC	LC	2022
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	Indigène	C	LC	2019
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	Silène cure-oreille, Silène à oreillettes	Indigène	RR	VU	.	.	X	.	2022
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	Indigène	CC	LC	2022
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré	Accidentel	.	NA	2022
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Alisier de Fontainebleau, Élorsier	Indigène	R	NT	X	.	X	.	2022
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier	Indigène	C	LC	2022
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	Indigène	AC	LC	2022
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit (Groupe)	indigène	.	NA	2022
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Eurynaturalisé	C	NA	2022
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Indigène	R	LC	2022
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette	Indigène	AR	LC	2022
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Indigène	R	LC	.	.	X	.	2022
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Saugue des bois,	Indigène	CC	LC	2019

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
	Germandrée Scorodoine								
<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	Indigène	R	LC	2022
<i>Thuja</i> sp	Thuya	Planté/cultivé	?	NA	2022
<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	Thym précoce	Indigène	AR	LC	2022
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Indigène	CC	LC	2022
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Indigène	C	LC	2022
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux- cerfeuil, Grattau	Indigène	CCC	LC	2011
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	Indigène	CC	LC	2016
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Indigène	CCC	LC	2015
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune, Avoine dorée	Indigène	C	LC	2022
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	Indigène	CCC	LC	2010
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	Indigène	CC	LC	2022
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène faux- bouillon-blanc, Molène à fleurs denses	Indigène	AR	LC	2012
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène lychnide, Bouillon femelle	Indigène	AR	LC	2010
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Veronica orsiniana</i> Ten., 1830	Véronique douteuse	Indigène	R	NA	.	.	X	.	2010
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Eurynaturalisé	CCC	NA	2015
<i>Veronica scheereri</i> (J.-P.Brandt) Holub, 1973	Véronique de Scheerer	Indigène	RR	NT	.	.	X	.	2022
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	Indigène	CC	LC	2022
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique	Indigène	CC	LC	2022
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune	Indigène	RR	VU	2018

Nom latin	Nom français	Statut ÎdF	Rareté ÎdF	Liste Rouge ÎdF	Protection nationale	Protection régionale	ZNIEFF ÎdF	PEE ÎdF	Dernière observation sur le site
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	Eurynaturalisé	CCC	LC	2022
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à petites feuilles	Indigène	R	LC	2022
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Indigène	C	LC	2022
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Indigène	CCC	LC	2022
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de- rat, Vulpie Queue- de-souris	Indigène	CC	LC	2022

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer
les connaissances



Contribuer à la gestion
conservatoire et à
la restauration écologique



Gérer et valoriser
les données



Conseiller à travers l'expertise
scientifique et technique



Informers, sensibiliser
et mobiliser

CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvère CAMPONOVO

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr



www.cbnbp.mnhn.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

RAPPORT D'ÉTUDE • 2023

